

COIFFURE

Cahier

C / LES ANNONCES CLASSÉES
LES DÉCÈS
LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

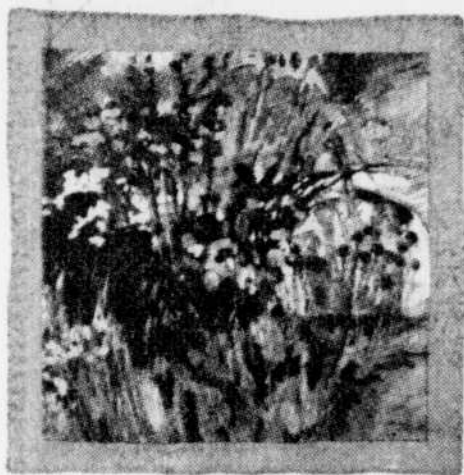
LE SOLEIL



**« Darbourg en tête —
Enfants en fête »**

Un gala coiffure et mode, « Darbourg en tête - Enfants en fête » aura lieu à Place de la Cité le lundi 29 mars prochain à 20h au profit de la Fondation Cardinal-Ville-neuve. Cette soirée-bénéfice présentera les nouveautés vestimentaires de nombreux marchands ainsi que les nouvelles tendances printemps-été 1993 en coiffure et en maquillage des salons Darbourg. Organisé par l'équipe des 110 coiffeurs et coiffeuses des cinq salons Darbourg sous la responsabilité de Danielle Desrosiers et Danielle Juneau, c'est plus de 85 clients et clientes, qui agiront, ce soir-là, pour cette bonne cause comme mannequins pour ce défilé de mode. On peut obtenir des billets au prix de 18 \$ dans tous les salons Darbourg de la région de Québec.

PROMOTION



**C'est fou l'art
à Place Ste-Foy**

Pour saluer le printemps, Place Ste-Foy offre de l'art en prêt-à-porter. Un foulard soyeux sur lequel a été reproduit un tableau du peintre québécois Claude A. Simard est actuellement disponible. Tiré en édition limitée, 500 exemplaires, ce foulard, qui met en scène une oeuvre dont le titre est « Bruine » créée en 1990, vous est proposé pour 35 \$ avec tout achat de 200 \$ effectué dans une des boutiques de Place Ste-Foy. Cette promotion artistique est à l'affiche jusqu'au 10 avril prochain, mais faites vite puisque le chic carré signé Simard s'envole déjà rapidement. Bravo Place Ste-Foy, c'est fou l'art...!

GADGET



**Fini les
cravates
indisciplinées**

Cravate toujours toute croche, cravate qui baigne dans la soupe, ils sont nombreux, les hommes qui ont du mal à discipliner leur cravate. Ceux qui sont aux prises avec ce fâcheux problème ou qui ne veulent pas abîmer leur belle cravate de soie avec une épingle, auraient avantage à s'offrir ce petit nouveau gadget formidable commercialisé sous le nom « Cravafixe » et mis au point par un résident d'Iberville, M. Claude St-Martin. Ce nouvel article est une attache en vinyle transparent qui retient discrètement la cravate aux boutons de la chemise. Cette ingénieuse trouvaille est offerte au prix de 3,95 \$ dans plusieurs boutiques de la province et à Québec chez Match de Place Laurier.

Au grand salon de Dusseldorf La mode suit les traces de Marco Polo

À Dusseldorf, où se tenait du 7 au 9 mars le plus grand salon international de mode, Igdo, et auquel était invitée la chroniqueuse de mode du Soleil, c'est sur les traces du voyage de Marco Polo, au 13e siècle, que la mode automne-hiver 1993-94 tire ses principaux nouveaux courants.

par SYLVIE CORRIVEAU
collaboration spéciale

**KARL
LAGERFELD**



Dusseldorf, ville d'Allemagne de 570 000 habitants, qui revendique le titre de « Petit Paris » ou de capitale allemande de la mode, est envahie, deux fois par an à chacun de ses trois salons, First View, Collections Premières et Igdo international, par près de 50 000 visiteurs dont 10 % proviennent de l'étranger. Véritable centre commercial de l'Europe, Igdo, c'est 11 halls d'exposition d'une superficie de 124 000 pi² et deux Fashion House de 50 000 pi² ouvertes à l'année. S'y trouvent réunies 2049 entreprises en provenance de l'Allemagne mais aussi de 32 pays dont Hongkong, partenaire cette saison de ce salon avec 80 firmes participantes. Outre ces salons spécialisés pour acheteurs professionnels, les visiteurs ne doivent pas rater une promenade dans la Königsallee (communément appelée « Ko »), les Champs Elysées de Dusseldorf. Sur cette avenue élégante, ont pignon sur rue des grands noms de la mode internationale comme Escada, Louis Feraud, Tristano Onofri, Karl Lagerfeld, etc.

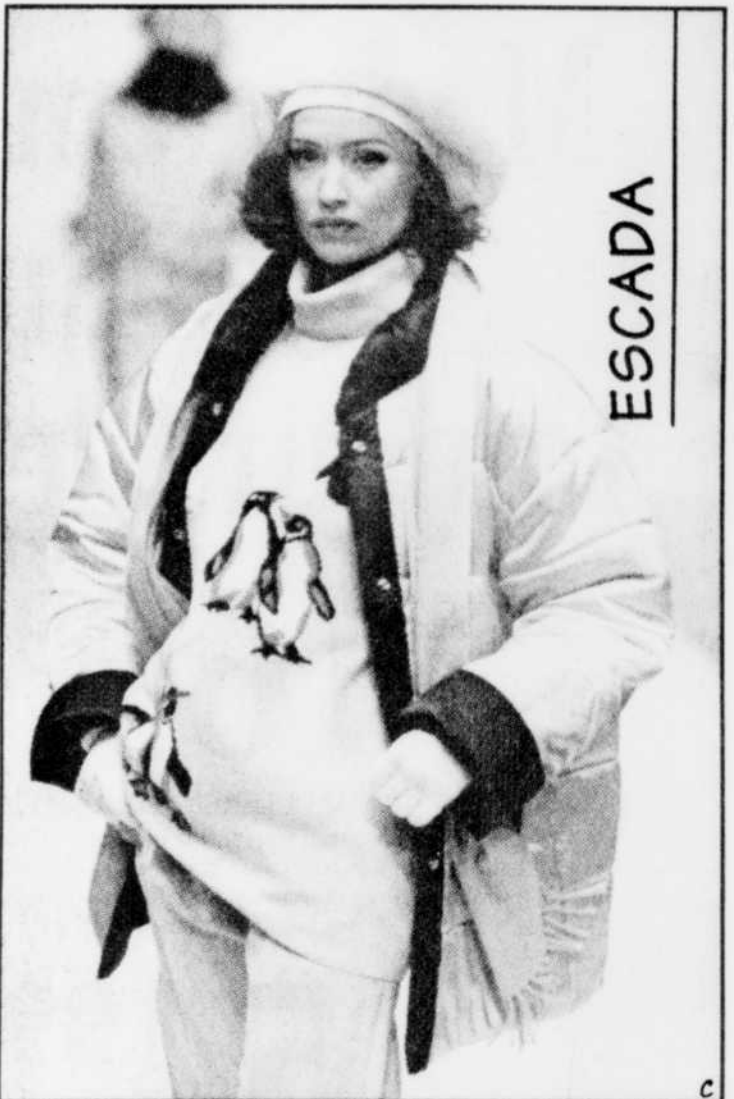
**Vitrines sur les
nouvelles tendances
automne-hiver
1993-94**

Pour guider les visiteurs dans le choix de leur nouvelles marchandises automne-hiver 93-94, Igdo consacre deux halls aux principales tendances qui influenceront la mode de la prochaine saison. Le Fashion Forum accueille des défilés de mode quotidiens et La Mode Plaza dans Dusseldorf Gallery, montre sous formes de vitrines, les quatre tendances clés inspirées du voyage de l'aventurier vénitien. Sous le thème VENISE, ville qui fut le point de départ du navigateur et un lieu de rendez-vous pour les marchands du monde entier, la mode se fait fluide dans des coloris de soies précieuses ou dominent le vert, le rouge écarlate, le violet, le bleu céramique ou nuit et le bordeaux. Les matières sont soyeuses ou d'aspect

BOGNER



ESCADA



chintz. Les jacquards rappellent les broderies byzantines. La mode est en pelure d'oignon. Les cardigans, les tuniques, les pélerines et les capes se superposent. Seconde tendance à l'honneur, LE DÉSERT DE GOBI met l'accent sur la nature sauvage et sur les traces que laisse le vent hivernal sur sable fin. La simplicité est loi et fait triompher l'aspect du fait main. Le long domine sur des jupes enveloppantes et de style porte-feuille qui semblent confectionnées dans des couvertures agrémentées de franges rustiques. La maille, fine ou grosse, prend la vedette. Les couleurs, qui ont un petit air de défraîchi et de recyclé, empruntent leurs coloris à l'environnement naturel dans des tons de vert limon, de bleu poussière, de jaune parchemin, de bois de rose et de gris.

Les matières feutrées et cardées s'associent à des vestes casaque, à des pulls à capuchon et à des robes à bretelles. La vitrine LE TIBET présente, dans des couleurs d'épices, l'allure amazone en pantalon de cavalière ou en knickerbockers ainsi que des parkas antifroid à col haut garni de fourrure véritable. Les tissus sont douillet: shetland, effet bouclé ou poilu, velours côtelé, tricot double nervuré ou en mailles irrégulières. Le dernier thème à l'honneur, PEKIN, est un mélange d'orientalisme ancien et post-moderne. L'Asie somptueuse fait place aux dorures, aux teintes laquées, aux motifs porcelaines chinoises ainsi qu'aux formes pagodes. La Chine maoïste rappelle le style travailleur en uniforme sombre et sans détail superflu.

**CE SOIR
DÈS 19h00
ENTRÉE GRATUITE**

**Place à la
mode du jour**

MARDI MODE

Boutique: LALIBERTÉ - SIMON CHANG
Parfumerie: PRESTILUX
Agence: OFFICIELLE DE LA MODE

Beaugarte

Place de la Cité

659-2442 AINSI VA LA VIE...

La clé de sol
SONY
DU VALLON
labliberté

BIJOUTERIE
KHEOPS
98%

**15 000\$ EN PRIX
DE PARTICIPATION**

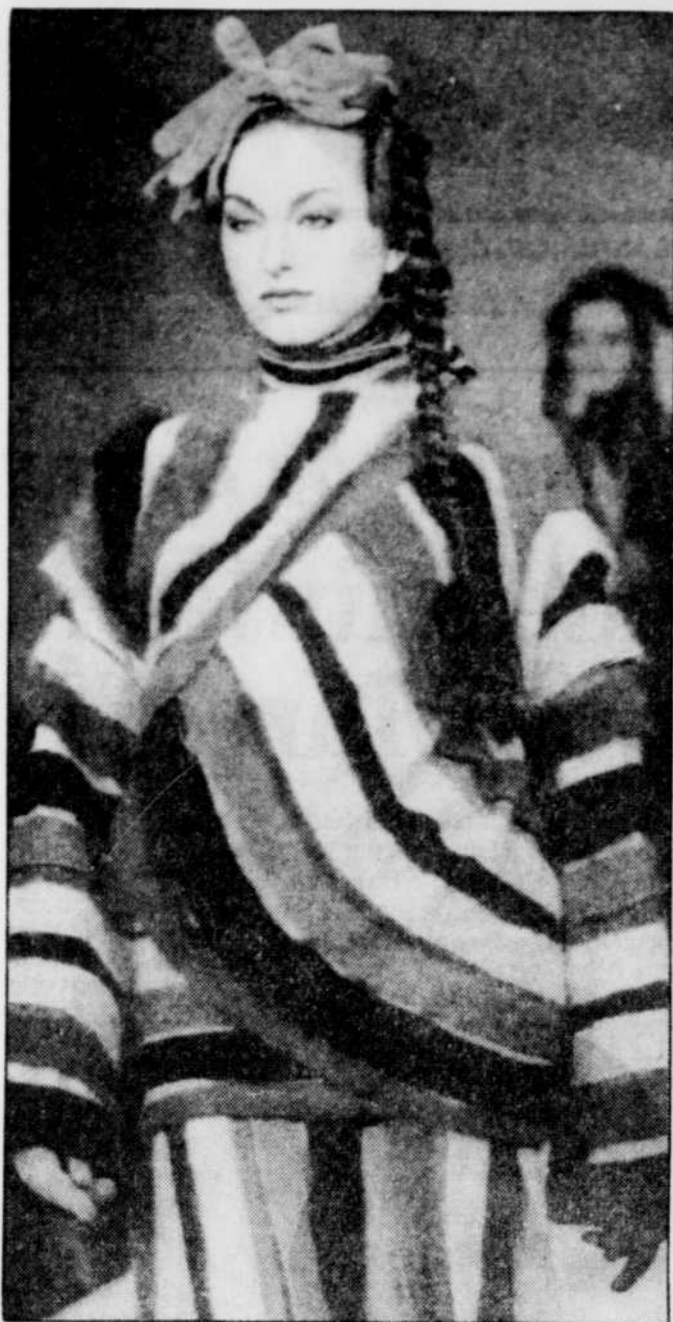
- ✓ Voiture (location valeur de 5 000 \$)
- ✓ Piscine (valeur de 4 000 \$)
- ✓ Jonc serti de diamants (valeur de 3 000 \$)

- ✓ Fourrure (valeur de 2 000 \$)
- ✓ 1 fin de semaine par mois à l'Auberge des Falaises
- ✓ Système de son et aussi plusieurs prix de présence chaque semaine



Pour l'automne et l'hiver 1993-94, le designer français Christian Lacroix propose un patchwork de tricot deux pièces.

□ Paris présente les collections d'hiver de prêt-à-porter



Le designer japonais Hiroko Koshino va du côté des rayures pour affronter l'hiver 1993-94 en présentant ce lainage bleu, vert et noir.

Les femmes en pénitence

PARIS (AFP) — Terminé la pretty woman, le sexy n'est plus à la mode. Du noir, du très long : les créateurs qui ont présenté leurs collections d'hiver de prêt-à-porter, pendant une semaine à Paris, mettent les femmes en pénitence.



Tailleur vert, pantalon noir, chapeau et sac à main... Givenchy affiche un petit air coquin pour l'automne et l'hiver 1993-94.

Révélatrice de l'air du temps, la mode, elle aussi, s'épargne. Pour preuve le grand courant de la récupération. Il y a la récupération pauvre, celle des jeunes créateurs qui font revivre les années 70 et leur arsenal de peaux de bêtes comestibles (lapins et moutons), de tricot vieillis et étriés, de cache-poussière usés, de chaussures à plate-forme qui rendent la démarche hésitante.

Il y a aussi la récupération riche, revue par des couturiers confirmés dans de belles matières, les effets de rapiéçage, de patchwork, et des coutures apparentes. Le prêt-à-porter des grands noms apparaît toutefois dans son ensemble plus prudent. Commerce oblige.

Le règne du noir

Mais, parallèlement à ce thème de la fripe, se dégagent quelques grandes tendances qui influenceront la rue.

À retenir, donc, les fines silhouettes aux allures de dandy ou d'amazone, les redingotes sur jupes longues, de forme paréo, droites et fendues, ou entravées. Et tous les pantalons, du pyjama au caleçon, en passant par le pantalon trompette (la nouvelle appellation pour les « pattes d'éph ») et le style cigarette.

Cette saison frileuse a également inspiré d'amples manteaux en peau lannée, des pardessus en

(suite en page 3)

Mode d'emploi: classique toujours de mise 169⁹⁹

LE CHOIX DU CLIENT EATON

1. Blazer «Classic» Eaton ton marine en laine, qui se porte en tout temps. Confectionné au Canada. Choix de modèles droits ou croisés. Tailles : 38 à 46 pour statures courantes, avec tailles spécialisées dans le groupe (dans certains magasins).

54⁹⁹

LE CHOIX DU CLIENT EATON

2. Pantalon habillé «Eaton Man» en laine fraîche, confectionné au Canada. Doublure devant, jusqu'aux genoux. Modèle à plis ou uni. Tours de taille : 30 à 42. Gris, noir, marine ou olive.
Coupe courante, 54,99
Coupe ample, 59,99

Rayon des vêtements pour hommes, 229.

L'avantage de la carte ! Utilisez votre carte Eaton et obtenez les retouches de vêtements gratuitement, jusqu'à un maximum de 20% de la valeur de l'achat. (Fourrures et articles en liquidation non compris). Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1993.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



Les Défilés

Ce soir au *Chaud Bar*, quatre étudiants-finissants du baccalauréat en consommation (Catherine Dufour, Pascale Gauvin, Patrick Sawyer et Mireille Massé) présenteront un défilé de mode. Ce défilé proposera, pour hommes et femmes, plusieurs collections de boutiques connues à Québec. Billets : 5,00 \$.

L'agence l'Officielle de la mode présente ce soir, durant les *Mardis-Mode du Beaugarte*, les collections de *Simon Chang* vendues chez Laliberté.

Vendredi, le 26 mars, défilés de mode au Séminaire St-François, 4900 St-Félix, Saint-Augustin. Heures : 14 h au coût de 4 \$ et 20 h au coût de 8 \$. Les profits seront versés pour les activités du bal des finissants.

Vendredi, le 26 mars, un défilé se tiendra au couvent des Ursulines de Québec, 4, rue du Parloir. L'entrée est de 6 \$. La représentation est à 20 h.

Lisez bien ceci

ENTREPOSAGE FOURRURE

Retournez votre FOURRURE à la fraîche dans les voûtes d'un SPECIALISTE EN FOURRURE

Assurance à l'année
Cueillette à votre porte sans charge.

TRES IMPORTANT : Nous avons nos propres voûtes; chaque fourrure est traitée scientifiquement.

NOUS SOMMES TOUJOURS AU MEME ENDROIT DEPUIS 77 ans. Faut le faire ! Nous sommes MAINTenant le SEUL SPECIALISTE dans le domaine, dans Saint-Roch.

PRIX RÉDUITS sur toute notre marchandise en magasin. Visitez notre nouveau département de deuxième main.

Votre manteau est trop petit mais pas fini... Nous le prenons en échange ou le transformons dans les nouveaux styles.

Négociez directement avec le propriétaire. PAS D'INTERMÉDIAIRE. PAS DE LOYER À PAYER ! TOUT ÇA, VOUS SEUL EN PROFITEZ

WILFRID LACHANCE

326, rue des Commissaires EST, Québec
524-2458

(suite de la page 2)

laine, des ponchos-couverture, de grandes parkas confortables et matelassées.

Tout est affaire d'accessoirisation. Pour féminiser ces vêtements stricts, il suffit d'une chemise à jabot ou lavallière et poignets mousquetaires, d'un gilet parfois allongé comme une veste et d'une paire de bottines lacées à talons hauts.

Contrastant avec ces silhouettes à la Dickens, de longues robes médiévales en velours et une débauche de mousseline en combinaisons façon lingerie offrent au soir un nouveau romantisme.

Quant aux couleurs, le noir règne en maître incontesté, à côté des tons de brun, de gris, de prune, d'harmonies fanées, patinées comme une peinture centenaire.

L'élégance selon Saint-Laurent

C'est Yves Saint-Laurent qui a mis le point final à ces défilés. Contre vents et marées, le grand couturier continue à couper court ses tailleurs, bien au-dessus du genou, sous des vestes fermement épaulées, pinçant la taille ou légèrement décintrées.

La véritable élégance, selon Saint-Laurent, se résume en un pull noir sur une jupe coordonnée. Il en offre donc, accompagnés de grandes capes et de manteaux-doudounes en satin matelassé. On retrouve aussi son imprimé panthère en petites robes ceinturées, ses blouses cache-cœur, ses pantalons masculins à pinces et ses knickers.

Avec la même rigueur, il dessine un soir aux couleurs savantes, veste de satin bleu électrique sur pantalon bleu nuit, boléro carmin sur grand jupon. Et cette courte robe de velours noir, soulignée d'un lien de cuir, qui sera la plus simple et la plus jolie des tenues de fête.



Le couturier allemand Karl Lagerfeld impose le règne du noir pour l'automne et l'hiver 1993-94. La légèreté est toutefois au rendez-vous avec la viscose et la tulle (à l'extrême gauche) ainsi que la mousseline (à gauche).

KL by Karl Lagerfeld

Les collections printemps-été 1993 exclusives à Québec chez

CHEÏKHA
L'INTEMPOR'ELLE

Place Ste-Foy, à côté de la boutique **GEORGES RECH**



LES NOUVEAUX COORDONNÉS FLUIDITÉ CHEZ HOLT RENFREW



À PARTIR DE 175 \$

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Cette saison, voici la recette pour un ensemble trois-pièces : Pour commencer, une veste simple et décontractée, que l'on accompagne d'une jupe longue ou d'un pantalon ample, et puis un gilet souple, et vous voilà prête pour toute éventualité. Inutile de prévoir un chemisier, car le printemps 93 se concentre sur l'essentiel pour un style sobre, élégant, tout simplement sensationnel. • Grâce aux nouveaux coordonnés

fluidité de notre Collection Holt Renfrew, vous pouvez créer ce look moderne pour un prix très abordable. La veste droite ne coûte que 295 \$, le pantalon et la jupe 195 \$ chaque, et le gilet - l'élément clé de l'ensemble - 175 \$ seulement. • Ils sont tous confectionnés dans un tissu œil-de-perdrix toutes saisons, soit chameau et écru, soit marine et hûtre, à votre choix. Et vous ne les trouverez que chez Holt.

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • Ouvert du lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30, les jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h et le dimanche de midi à 17 h.

HOLT RENFREW

Jacadi



PRÊT-À-PORTER 0-12 ANS - CHAUSSURES - PUÉRICULTURE - COSMÉTIQUES

DES ENFANTS QUI VOUS VONT
PLACE STE-FOY
658-2797

PRINTEMPS 1993 ÉTÉ



Place Ste-Foy 650-5222
Place du Saguenay, Chicoutimi 698-0558
Boul. Kennedy, Lévis 835-0757

Concept "shop in shop"

Place Ste-Foy transformée en grand jardin de mode

QUÉBEC — Le printemps est définitivement installé à Place Ste-Foy. Pour cette occasion, les mails ont été transformés en grandes avenues fleuries dans lesquelles sont installées des vitrines avec mannequins vêtus des dernières tendances de la mode printemps-été 93.

par SYLVIE CORRIVEAU
collaboration spéciale

Ce coup d'envoi mode, qui marque le passage de l'hiver au printemps, a été donné par Holt Renfrew qui présentait la semaine dernière un défilé de mode devant plus de 1000 personnes. Un défilé sobre, où la place était accordée aux vêtements et aux superbes accessoires qui s'inscrivent dans les nouvelles collections.

Couleurs pastel décolorées, jupes longues et fendues, pantalons larges et pattes d'éléphant, tricot, macramé et vestes sahariennes défilaient sur des rythmes de musique classique, arabe ou psychédélique. Vous trouvez qu'il y a du changement chez Holt Renfrew, que la mode est plus belle et qu'elle correspond davantage aux goûts des Québécoises!

Ce fait, on le constate déjà depuis quelques saisons. Même si elle est une entreprise plus que centenaire, Holt Renfrew rajeunit. Ce changement d'image, on le doit à sa directrice Pauline Hébert, qui travaille fort auprès de la haute direction basée à Toronto, afin que la mode offerte dans sa succursale soit le reflet des désirs et des goûts de sa clientèle.

D'ailleurs, Mme Hébert nous disait avoir même un petit budget pour acheter certaines collections pour son magasin. Ces jours-ci et

jusqu'au mois d'avril, Holt Renfrew offre dans son programme printanier diverses activités : kiosque de parfums avec conseillères pour les fragrances Calvin Klein et Yves Saint-Laurent, cabines d'esthétique pour se familiariser avec les produits italiens Princess Marcella Borgnèse et visite de l'artiste-maquilleur Luc Hébrard de la maison Saint Laurent.

Mannequins vivants

Ça bouge aussi chez d'autres commerçants de Place Ste-Foy. La boutique Georges Rech, qui célèbre son cinquième anniversaire, animera ses vitrines de mannequins vivants les 26, 27 et 28 mars prochain.

Deux nouvelles boutiques viennent aussi d'ouvrir leurs portes : Marine & Blanc, qui offre des te-

nues chics/décontractées et Faubourg Signature, qui a quitté le Germain des Prés pour « la mode en direct » de Place Ste-Foy. Prochainement, c'est le manufacturier québécois Femme de Carrière qui ouvrira bientôt les portes de sa nouvelle boutique.

Place Ste-Foy propose aussi l'art en prêt-à-porter en offrant

pour 35 \$, sur preuve d'achat de 200 \$ effectué dans l'un de ses magasins, un magnifique foulard édité à 500 exemplaires et dont l'impression est tirée d'un des tableaux du peintre québécois Claude A. Simard. Heureux de cette initiative, M. Simard a indiqué au Soleil que c'est pour lui un plaisir de voir une de ses œuvres au cou de 500 jolies femmes.



**DES
VACANCES
DE RÊVES
POUR VOS
FOURRURES...**

Nettoyage
"Lusterized"



Réparation et
remodelage
Estimation
gratuite



Tarif
d'entreposage
selon votre
évaluation
Assurance à
l'année si désiré



Voûte à
température
contrôlée
Service gratuit de
cueillette

*Les
Robitaille
Fourrures*

Depuis 1894

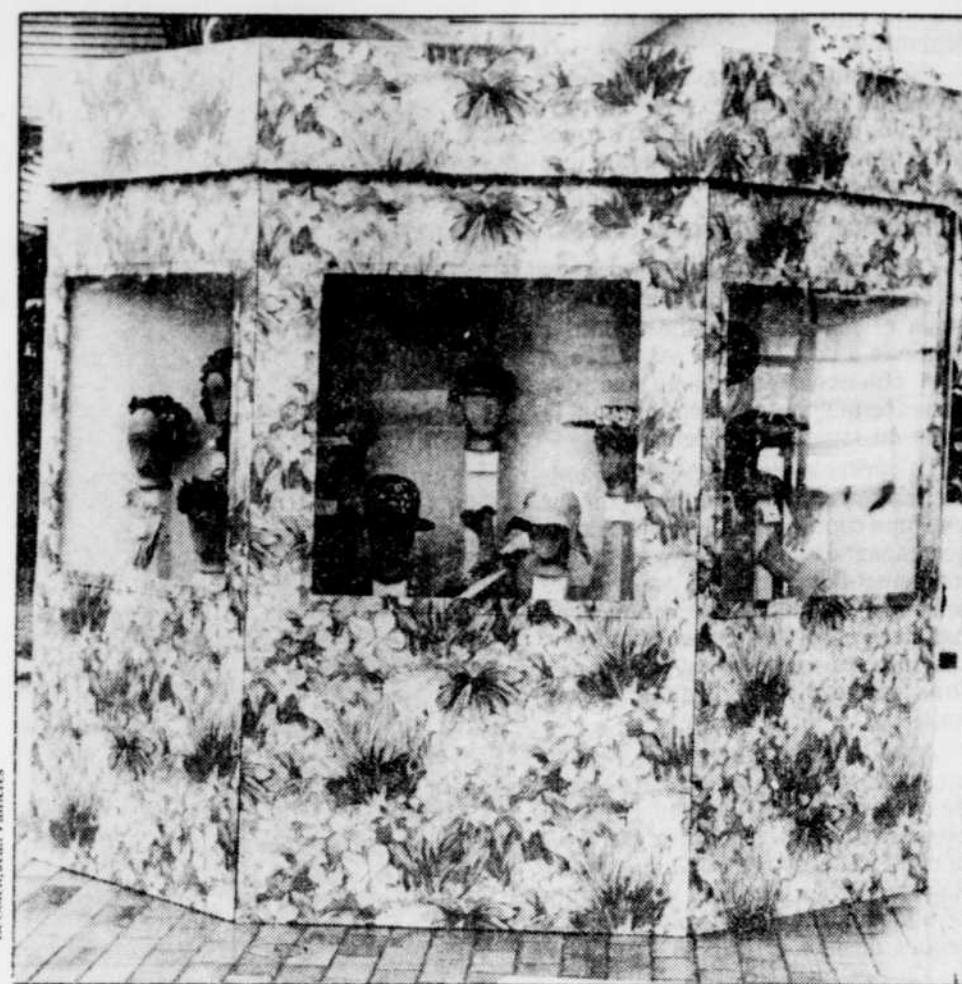
Place Ste-Foy
650-6185

522-3288 / 522-0120

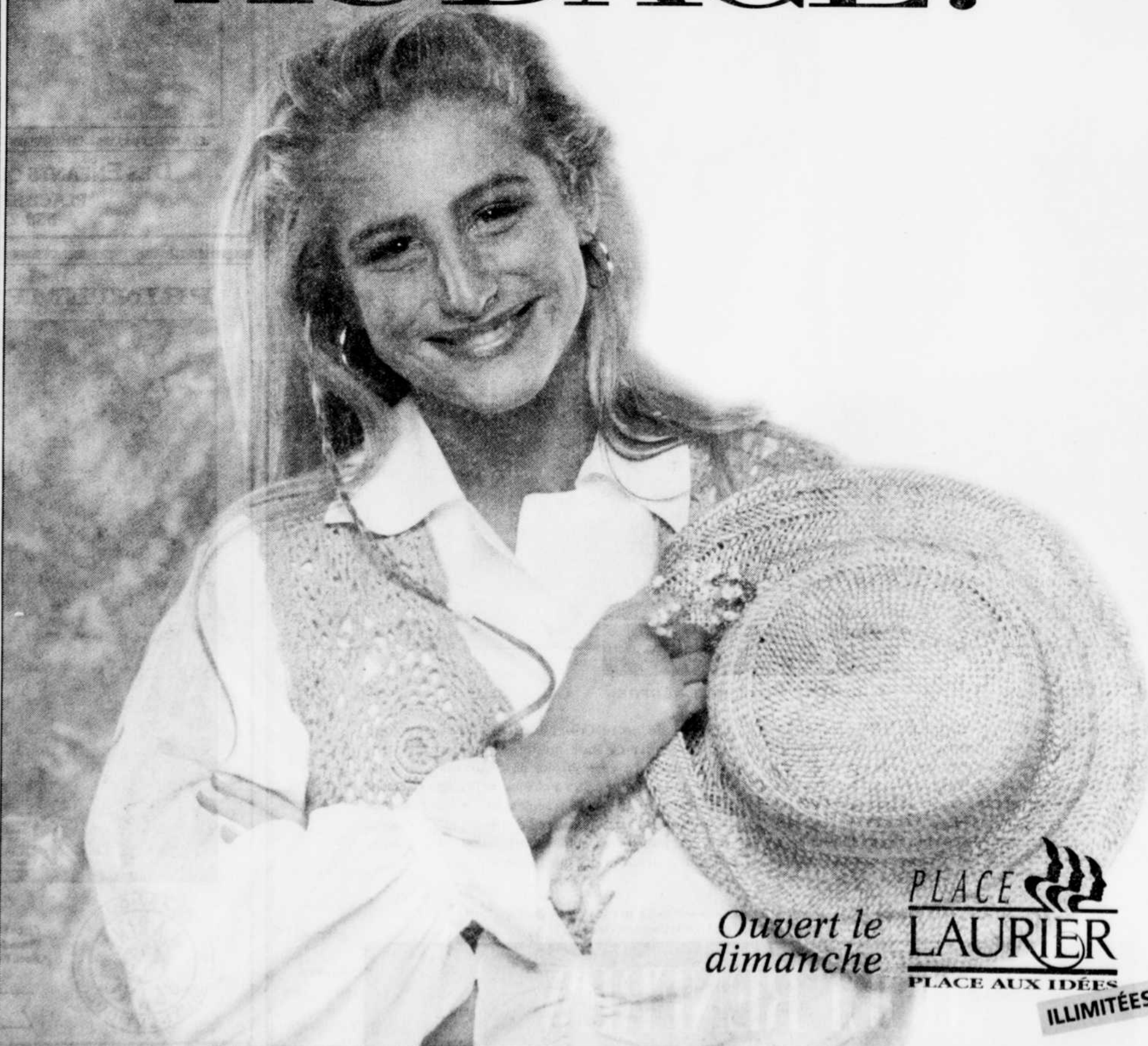


À gauche: Jupe et
foulard en soie à
motifs uniformes
« Indiens coloniaux »
et feuillages portés
avec un pull de tricot
(défilé de mode
Holt Renfrew).

À droite: deux belles
boîtes à chapeaux
sont installées à
Place Ste-Foy dans
le mail face à Eaton.
Dans la grande boîte,
on retrouve des
chapeaux datant de
1886 jusqu'aux
années 70 et, dans
la petite, des
galurins ayant été
portés par nos
vedettes du petit
écran: bonnet de la
souris verte,
chapeaux de Nicole
Leblanc dans Le
temps d'une Paix et
Cormoran, melon de
Picolo ou de Bobino.
Ces chapeaux ont
été prêtés par
Radio-Canada.



MODE idées AUDACE!



Ouvert le
dimanche

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES

ILLIMITÉES



À gauche, Judith Thibault et sa création Prix d'Excellence-Mode Québec du MICT, catégorie semi-professionnelle. À droite, Dany Bujold et sa création, Prix d'Excellence-Mode, catégorie étudiante.



De gauche à droite : vote du public de la Fédération des producteurs de lait du Québec décerné à Marie-France Beaulieu Paquin accompagnée de son modèle; Mention d'honneur du MICT attribuée, dans la catégorie étudiante, à Valérie Proteau et à Marie-Claude Desgagné dans la catégorie semi-professionnelle. À noter que Nadine Boivin, le mannequin portant la création de Valérie Proteau, un tailleur pantalon avec veston à manches-écailles, a été choisie Mannequin d'un jour Prima.

Les gagnants Jeunes designers

QUÉBEC — C'est au Musée de la Civilisation qu'avait lieu récemment la finale régionale, section Québec, du Concours Jeunes designers de mode du Québec.

par SYLVIE CORRIVEAU
collaboration spéciale

Comme on retrouvait, cette année, une nouvelle catégorie, soit celle pour les concurrents semi-professionnels en plus de celle réservée aux étudiants, deux prix d'Excellence-Mode Québec of-

ferts par le ministère de l'Industrie du Commerce et de la Technologie du Québec ont été décernés. C'est Dany Bujold étudiante au Campus Notre-Dame de Foy (CNDP) qui a reçu le Prix d'Excellence-Mode dans la catégorie étudiante et Judith Thibault, celui pour la catégorie semi-professionnelle. Des mentions d'honneur ont été également accordées

à Valérie Proteau étudiante au CNDP et à Marie-Claude Desgagnés qui débute sa carrière comme styliste de mode. Le vote du public, commandité par La Fédération des producteurs de lait du Québec a été attribué à Marie-France Beaulieu Paquin étudiante du Collège Lasalle et Nadine Boivin fut choisie comme « Mannequin d'un jour Prima ». À noter que la grande finale provinciale aura lieu lors du Salon International de la jeunesse qui se tiendra à Montréal en avril prochain.

Restaurant AU VIEUX DULUTH

NOUVEAU!

Vous pouvez maintenant réserver le soir, du dimanche au jeudi et le midi, tous les jours.

LE MIDI:

Soupe
VOTRE CHOIX DE PLAT PRINCIPAL SUR
LE MENU
Dessert et breuvage
à partir de
6.95\$

LE SOIR:

TABLE D'HÔTE
2 choix de menus incluant soupe et dessert
à partir de
9.95\$

POUR LES ENFANTS : un choix de menus à **3.95\$**

**ET EN TOUT TEMPS,
VOUS APPORTEZ VOTRE VIN !**



Reservations:

681-7274

371, rue Soumande, Vanier (Québec)

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi:
11 h à 23 h

samedi et dimanche:
16 h à 23 h 30

Principales cartes de
crédit acceptées:
En Route, Visa,
Master Card et
American Express

**SEMAINE
SANS TAXES
chez Yves Rocher**

**Printemps
sans taxes**

chez **Yves Rocher**

**Jusqu'au
dimanche
28 mars**

**Yves Rocher
vous offre
les 2 taxes
y compris
sur les
spéciaux!**



PROFITEZ-EN VITE

Offre valable du 22 au 28 mars 1993 dans votre
Centre de Beauté
Yves Rocher

Place Ste-Foy 654-9334 Place Laurier 652-2355 Place Fleur de Lys 649-7111 Galeries Chagnon 835-5321 Galeries de la Capitale 623-9338

Yves Rocher
La beauté par les plantes



**La mode à 30
ans à Place
Fleur de Lys**

Le centre commercial Place Fleur de Lys fête ses 30 ans cette année. En fin de semaine dernière avaient lieu plusieurs défilés de mode présentant les nouveautés printemps-été 1993 de plus d'une quarantaine de marchands. Soulignons que dans le cadre de son 30^e anniversaire, Place Fleur de Lys remettra chaque jour durant 30 jours, cinq bouquets de fleurs de lys à des clients qui magasinent dans ses boutiques.



= 2 PAIRES GRATUITES!

À l'achat de deux Ecolo-pacs, vous en recevez un troisième gratuit! Chaque Ecolo-pac contient deux paires de collants de notre célèbre Collection Holt Renfrew. Vous avez le choix entre diaphane satiné ou slip gainant diaphane satiné, dans une sensationnelle palette de couleurs printanières. Le troisième Ecolo-pac doit coûter le même prix ou être moins cher que la moins chère des deux premières paires. Offre en vigueur dès maintenant et jusqu'au 3 avril, jusqu'à épuisement des stocks.

HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy, 656-6783 • Ouvert du lundi au mercredi de 9 h 30 à 17 h 30, les jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h et le dimanche de midi à 17 h.

L'électricité d'un Québec séparé fait peur aux Kennedy



Robert Kennedy Jr (à droite) et Michael Kennedy (à gauche) étaient accompagnés du sénateur du Massachusetts, Robert A. Durand, lors de leur passage devant le comité mixte sur l'énergie.

BOSTON (PC) — Un des membres du clan Kennedy a mis le Massachusetts en garde hier contre la possibilité d'une séparation du Québec et les risques que cela représente pour les transactions dans le domaine de l'électricité.

Michael Kennedy, l'un des fils de l'ancien attorney général Robert Kennedy, a comparu devant le comité de la législature du Massachusetts sur l'énergie pour inviter l'État à diminuer sa dépendance envers l'énergie d'Hydro-Québec.

« Le mouvement séparatiste du Québec, qui a subi une impulsion nouvelle avec l'annonce de la démission du premier ministre Brian Mulroney, augmente l'instabilité politique de la province, a-t-il déclaré. Les États-Unis ont déjà expérimenté la folie de dépendre de régions instables du monde pour ses ressources énergétiques. »

Le comité mixte de l'énergie tenait des audiences hier sur trois projets de loi qui pourraient affecter négativement les exportations d'Hydro-Québec au Massachusetts. Le premier forcerait tout ex-

porteur d'électricité à déposer un rapport sur les impacts environnementaux de ses activités. Le deuxième limiterait l'importation d'hydroélectricité du Canada, alors que le troisième tiendrait compte des impacts environnementaux des sources d'énergie pour établir une hiérarchie des sources acceptables et moins acceptables, ces dernières comptant l'électricité provenant de mégaprojets hydroélectriques.

Michael Kennedy, qui est président d'une entreprise à but non lucratif opérant dans le domaine de l'énergie, a donné son appui à ces trois législations. Il a affirmé que la possibilité d'une séparation du Québec représentait un risque supplémentaire pour le Massachusetts, alors que la sagesse dictait aux entrepreneurs de diminuer les risques au maximum.

« Je ne dis pas qu'il ne faut pas faire des affaires dans un environnement politiquement risqué, mais il faut réaliser que c'est un facteur qui peut mettre vos intérêts économiques en danger. Cela augmente votre inquiétude lorsqu'il s'agit de signer une entente à long terme. »

Un représentant du consortium des entreprises de services publics de la Nouvelle-Angleterre qui fait affaire avec Hydro-Québec, NEPOOL, M. Robert Bigelow, a cependant répliqué que le Canada et les États-Unis avaient une longue histoire de bonnes relations entre eux, et qu'il ne saurait être question de comparer le Québec et le Canada aux pays producteurs de pétrole.

« 36 mensonges »

Un autre Kennedy, Robert Junior, a participé aux audiences d'hier pour mettre en garde le Massachusetts contre le processus d'évaluation des impacts environnementaux au Canada et au Québec. « Il n'y a pas de tradition d'évaluation environnementale », a déclaré l'avocat au Natural Resources Defense Council, une organisation américaine très engagée dans la lutte contre Grande-Baleine.

Il a soutenu que jusqu'ici aucun mégaprojet hydroélectrique au Canada n'avait fait l'objet d'un processus complet d'évaluation, et qu'Hydro-Québec était à construire un barrage sur la rivière Sainte-Marguerite sans avoir organisé de véritables audiences.

M. Yves Guérard, de l'Union pour le développement durable, une organisation écologique nouvellement formée au Québec, a protesté. Non seulement ce barrage n'est pas encore construit, mais les audiences ont donné lieu à un important débat au Québec. Il a d'ailleurs remis au comité un mémoire énumérant « 36 mensonges » proférés par le Natural Resources Defense Council.

Le président du comité, M. Albert Herron, a remercié le groupe québécois pour la franchise de ses termes. « Habituellement, à la législature du Massachusetts, on ne dit pas ça aussi sec », a-t-il déclaré en souriant.

**Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs**

ÉCOLE POLYVALENTE DE BONAVENTURE
APPEL D'OFFRES

PROJET: Agrandissement et rénovation des ateliers de formation professionnelle à l'École polyvalente de Bonaventure 143, avenue Louisbourg BONAVENTURE (Québec) G0C 1E0

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs 151, 7e Rue A, C.P. 8000 PASPEBIAC (Québec) G0C 2K0
Téléphone: (418) 752-3328
Télécopieur: (418) 752-5716
Jean Luc Heywang, architecte 9, rue Scott PASPEBIAC-OUEST (Québec) G0C 2K0
Téléphone: (418) 752-3636
Télécopieur: (418) 752-7075
SOPAX m.h. Groupe conseil ltée 370, 2e Rue Est RIMOUSKI (Québec) G5L 7J4
Téléphone: (418) 722-8513
Télécopieur: (418) 722-1079

ARCHITECTE:

INGÉNIEURS EN STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ:

La Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs, propriétaire, demande des soumissions pour faire des travaux d'agrandissement et de rénovation des ateliers de formation professionnelle à l'École polyvalente de Bonaventure.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte ou obtenus contre un dépôt de cent dollars (100\$) émis au nom de la Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au bureau de la Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 20e jour du mois d'avril 1993 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant équivalant à 10% du montant de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, la Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à compter de l'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque les garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

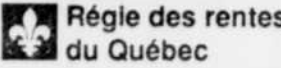
Seules sont considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., C.Q.-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 15 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Laurent Bourdages, directeur général
Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs
Paspebiac, le 23 mars 1993

**Régie des rentes du Québec**

Avis

Terminaison totale du Régime supplémentaire de rentes des employés de Komo Construction Inc. et de ses entreprises en co-participation
Certificat d'enregistrement n° 23838

Avis est donné pas les présentes que le régime de retraite susmentionné sera terminé en date du 14 février 1990.

Toute personne qui, sans avoir reçu le relevé de ses droits et de leur valeur, croit avoir des droits au titre du susdit régime ou de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, est invitée à les faire valoir dans les trente jours, auprès de la Régie des rentes du Québec, à l'adresse suivante :

Monsieur Pierre Plamondon
Régie des rentes du Québec
2635, boul. Hochelaga, Bureau 542, Sainte-Foy
C.P. 5200, QUÉBEC (Québec)
G1K 7S9

**Québec**

**Régie de l'assurance-maladie du Québec**

APPEL D'OFFRES

La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour le projet ci-après décrit:

PROJET NO 93081

REMPLACEMENT DES TAPIS

La Régie désire procéder au remplacement de ses tapis de l'édifice de son siège social ainsi qu'au 3^{ème} étage de son bureau de Montréal. Pour ce projet, la Régie recherche une firme capable de fournir une solution complète soit la fourniture et la pose de tapis, l'organisation et les services requis pour la réalisation complète des travaux. Les travaux comprennent:

- le déplacement du mobilier;
- l'enlèvement de l'ancien tapis;
- la fourniture et la pose de nouveaux tapis;
- le remplacement du mobilier après la pose des tapis.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Une garantie de soumission de 10% du montant du contrat est exigée conformément au cahier des charges.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 23 mars 1993 sur remise d'un montant de 20\$ toutes taxes incluses, non remboursable, sous forme d'un chèque visé fait à l'ordre de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

Régie de l'assurance-maladie du Québec
Service des ressources matérielles
1125, chemin St-Louis, R.C.
Sillery, (Québec)
No de téléphone: (418) 682-5105
No de télécopieur: (418) 646-9251
Responsable de l'appel d'offres: Marc-André Giguère

Clôture des soumission
Le 13 avril 1993 à 15 heures

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin et reçues avant le 13 avril 1993, 15:00 heures à l'adresse mentionnée ci-haut seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le chef du Service des ressources matérielles
André Didier

**Hydro-Québec**

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure de Montréal

BCS.36071.F le mardi 6 avril 1993 ÉQUIPEMENTS POUR TÉLÉCOMMUNICATIONS Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	BGT.30009.F le mardi 6 avril 1993 8 CAMIONS CHASSIS-CABINE (PBV 25 500 LB) ET CARROSSERIES FOURGONS Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 80 000 \$ (Soumission partielle acceptable) Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	DDN.36725.A le mardi 6 avril 1993 Ile de Montréal Région Saint-Laurent SERVICES D'ÉQUIPES POUR LE TRACÉ ET L'ENLEVEMENT DE CÂBLES ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT DE STRUCTURES SOUTERRAINES Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	FDN.37010.A le mardi 6 avril 1993 La Tabatière Secteur Boreal SERVICE D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	FSO.37009.A le mardi 6 avril 1993 Région Montmorency REMPACEMENT D'ENTRETOISES AMORTISSEURS SUR UNE LIGNE À 345 KV, SUR PYLONS D'ACIER, DE QUEBEC À LA JONCTION DES ROUTES 169 ET 175 DANS LE PARC DES LAURENTIDES CIRCUIT 3095 Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	IP1.39013.F le mardi 6 avril 1993 Région La Grande Rivière FOURNITURE, TRANSPORT ET INSTALLATION DE MEUBLES DE SÉRIES À LG-1, LA-1 ET BRISAY Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 35 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	IP1.39014.F le mardi 6 avril 1993 Région La Grande Rivière FOURNITURE, TRANSPORT ET INSTALLATION DE LITERIE ET STORES VERTICAUX À LG-1, LA-1 ET BRISAY Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 15 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	IP1.39015.F le mardi 6 avril 1993 Région La Grande Rivière FOURNITURE, TRANSPORT ET INSTALLATION DE TABLES ET CHAISES À LG-1, LA-1 ET BRISAY Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 25 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
IP1.39016.F le mardi 6 avril 1993 Région La Grande Rivière FOURNITURE, TRANSPORT ET INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET MATELAS À LG-1, LA-1 ET BRISAY Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	LBA.32151.F le mardi 6 avril 1993 TELECOPIEURS Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ (Soumission partielle acceptable) Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	LCP.38758.A le mardi 6 avril 1993 Postes de Répartition Ouest SERVICES DE MAINTENANCE D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE ET D'ÉQUIPEMENT POUR LA CONSTRUCTION ET LES MODIFICATIONS DE POSTES DE RÉPARTITION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	EDP.35779.A le mardi 13 avril 1993 Région Richelieu CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE SUD Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	EPI.35544.A le mardi 13 avril 1993 Région Richelieu SERVICES D'ENTRETIEN SANITAIRE DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DU CENTRE ADM. ET DE SERVICE DE ST-HYACINTHE Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	FCP.37657.A le mardi 13 avril 1993 Poste Neufchâtel Québec INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$ Prix du document: 50 \$ (taxes incluses)	FJC.37015.A le mardi 13 avril 1993 CONSTRUCTION DE CANALISATION ET DE CHAMBRÉS SOUTERRAINES DANS LA VILLE DE SILLERY, PROJET INTITULÉ: BOULEVARD LAURIER Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	FSO.37005.A le mardi 13 avril 1993 Région Mauricie TRAITEMENT MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT (SECTEUR MONTMORENCY) Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ (Soumission partielle acceptable) Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
GHU.30758.A le mardi 13 avril 1993 Région Laurentides CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS À DIFFÉRENTS ENDROITS DU SECTEUR HULL Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	KDN.36007.A le mardi 13 avril 1993 Région Saguenay INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	KSG.36006.A le mardi 13 avril 1993 Centre Administratif Région Saguenay FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA CENTRALISATION DES CONTRÔLES DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	LCP.38757.A le mardi 13 avril 1993 Poste Dorion Ville de Veudreuil INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 80 000 \$ Prix du document: 50 \$ (taxes incluses)	LLR.34806.A le mardi 13 avril 1993 Petite Nation - Masson DÉMANTÈLEMENT ET CONSTRUCTION SUR PYLONS D'ACIER D'UNE LIGNE DOUBLE TERNE À 120 KV ET RÉARRANGEMENT À L'ENTRÉE DU POSTE CHÉNEVILLE Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: 125 \$ (taxes incluses)	LSS.37025.F le mardi 13 avril 1993 1045 ÉCHELLES POUR MONTEUR EN ACIER GALVANISÉ POUR PYLONS TUBULAIRES Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 35 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	MMT.32395.A le mardi 13 avril 1993 Région Manicouagan TRAITEMENT CHIMIQUE ET MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ (Soumission partielle acceptable) Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
VICE-PRÉSIDENCE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

DEPUIS LE 1^{ER} MARS 1993, LE PRIX DE VENTE DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES EST DE 25 À 125 \$ (TAXES DE VENTE INCLUSES) DÉPENDANT DU NOMBRE DE VOLUMES ET DE DESSINS.

LE MONTANT DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

A louer logements 250 à 299

264 SAINT-SAUVEUR

A 65-2724, 655-4201, 842-5772
avril ou juillet, balcon 3 1/2

A 524-4771
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 3255 à 4955

A LOUER, 4 1/2, rue Kirouac,
647-2500

A LOUER 2 1/2 à 3 1/2 juil.,
647-2500 entre 9 et 21h

AU 872-0144, 1 et 3 pièces,
recents, idéal personne seule
desirant tranquillité.

BEAU 3 1/2, Mazon, ensolleille, li-
bre, 2655, 648-9478, 529-4261

BEAU grand 3 1/2, tout confort, neuf,
lavage, sècheuse, plancher, bois,
chambre et salon marquetrie,
cuisine équipée, armoires, meub-
les, porte-patio, VMC à saleté
d'être vu 375 à 581-8022

CHARENT quest 4 1/2, renove, pas
chauffe, 4355, 529-5978, 849-6225

CONSTRUCTION meuble, 4 1/2 à
5 1/2, parking, 622-8252.

DANS coop, 3 1/2, rue Bigouette,
527-8899 (r. 648-6131) voir avant 21h

4 1/2, entrée lavasse, sècheuse, cou-
leur, 624-9921.

GRAND 2 1/2 chauffé, éclairé, semi-
meuble 2005, 642-1817, 661-7998

3 1/2 LIBRE, 4 1/2 juil., 1 mois ar-
bitr., bail de 2 ans, 631-6888.

1 1/2 MEUBLE, 4 1/2 chauffé, éclairé,
eau chaude, 647-0343

3 1/2 3013 à 3405, 4 1/2 3705 à 215, 285 5
non chauffé, parking, 832-6377 soir

4 PIÈCES, ensolleille, entrée la-
vage, sècheuse, 529-4261

6 1/2 PLUS sous-sol, 4 chambres,
renove, parking, 529-4261, 647-2500

3 1/2 Propre entrée lavasse, sèche-
use, armoire, tranquille, 527-4170

3 1/2 RENOVE, entrée lavasse, sèche-
use, cour, 255, 647-2500

RUE Lafontaine, 3 1/2 tout renove,
3 étages, non chauffé, eau chaude,
tout étre libre immédiatement
2915 mois, 624-0035, 529-3277

SACRE-COEUR, 4 1/2 chauffé, 20
étages, 2005 mois, juil. Ecirre
2655, 648-9478, 529-4261

ST-MALO, 4 1/2 idéal pour 1 ou 2
personnes, tranquille, eau chaude
comprise, 3505, 429-1842, 642-5410

STUDIO, rue de Mazon, 2405,
juil., 648-9478

4 1/2, 4158 TOUT compris, rue Her-
mine, dans un 2 tois, 688-9979.

266 SAINT-FOY

A 653-1802 De 13h à 17h
655-7890 jour et soir

Jardins Innovation

2386 Jean Durand, # 4
A pied université, cesp
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Tout compris, paysager

A 3029 Laforest

LE BAKOUA

IMMEUBLE RECHERCHE
Grands 4 1/2, 4 1/2, bien situés,
piscine, entrée lavasse, sèche-
use, chauffage ext, int, lavage, sta-
tionnement, 657-5451

A 650-2121

DES COMPAGNONS

3570 Des Compagnons
3 1/2, 4 1/2, tous services, com-
pris, parking, intérieur, meub-
les à desir.

A 3003 LAROCHE #5

Vue panoramique
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
Paisible, très propres
651-8205 - 871-6980

A 650-5230 659-5269

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/2, 1008 1/2, 1009 1/2, 1010 1/2, 1011 1/2, 1012 1/2, 1013 1/2, 1014 1/2, 1015 1/2, 1016 1/2, 1017 1/2, 1018 1/2, 1019 1/2, 1020 1/2, 1021 1/2, 1022 1/2, 1023 1/2, 1024 1/2, 1025 1/2, 1026 1/2, 1027 1/2, 1028 1/2, 1029 1/2, 1030 1/2, 1031 1/2, 1032 1/2, 1033 1/2, 1034 1/2, 1035 1/2, 1036 1/2, 1037 1/2, 1038 1/2, 1039 1/2, 1040 1/2, 1041 1/2, 1042 1/2, 1043 1/2, 1044 1/2, 1045 1/2, 1046 1/2, 1047 1/2, 1048 1/2, 1049 1/2, 1050 1/2, 1051 1/2, 1052 1/2, 1053 1/2, 1054 1/2, 1055 1/2, 1056 1/2, 1057 1/2, 1058 1/2, 1059 1/2, 1060 1/2, 1061 1/2, 1062 1/2, 1063

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services annuels / funéraires

700 À 700
DÉCÈS.
PRIÈRES.

705 AVIS DE DÉCÈS

AUDET, Almasse, Bathurst, N.B.
BLAIS, Anne-Marie Deguise, Giffard
BOIVIN-BROCHU, Laurette, Charlesbourg
BOURGAULT, Fernand, St-Jean-Port-Joli
CÔTE, Jean-Pierre, Ste-Foy
DAMPHOUSE, Claire Suzanne, Ste-Foy
DION, André, Québec
FALARDEAU, Lionel, Québec
FERLAND, Philomène Hébert, Ste-Marie Beauce
FOURNIER, Aurèle Porlier, Beaufort
GINGRAS, Antoinette Trudel, Québec
HINS, Alphonse
LALIBERTE, Pierre, Deschailons
LAPOINTE-ROY, Marie-Flore Plante, St-Gervais
LEFEBVRE, Maurice, St-Basile
LE MAY, Yvette, Québec
MARCOTTE, Victorin, Grondines
MOISAN, Lucien, Beaufort
PARADIS, Roland, Ste-Foy
PARENT, Georges, Ste-Marie de Beauce
PERRON, Germaine Blouin, Québec
PICHE, Alfred Fredo, Québec
POULIN, Gérard, Québec
VERRET, Marie-Jeanne Bédard N.D. Laurentides

AUDET (Almasse) — A Chaleur Regional Hospital de Bathurst, est décédé le vendredi 19 mars 1993 à l'âge de 73 ans. M. Almasse Audet, 11 demeurait au 226 Douglas Ave, Bathurst, N.B. Il était le fils de feu James et Rose-Anne (Raymond) Audet. Il était menuisier. Il laisse dans le deuil, son épouse Mme Gilberte Doucet, 9 fils: Charles-Henri, Québec, Jacques et Marcel de Petit Rocher, N.B., Jean-Noël et Paul de Pointe Verte, N.B., Valmond, Alcida, N.B., Louis, Moncton, N.B., Luc, Robertville, N.B., Gilbert, Madran, N.B.; 5 filles: Dominique, Pointe Verte, N.B., Marie-Mai, Dunlop, N.B., Suzanne et Anne de Petit-Rocher, Nicole, Beresford, N.B.; un frère Albert, Maltais, N.B.; 6 sœurs: Emilie, Léonore, Lina, Maria, Rose-Anne et Elizabeth toutes de Maltais, N.B.; ainsi que 29 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au **Elhatten Funeral Home Bathurst, N.B.** Une messe funéraire a été célébrée le dimanche 15h00 à la Cathédrale Sacred Heart, Bathurst. L'inhumation aura lieu ce printemps au Parish Cemetery, King Ave.



BLAIS (Anne-Marie Deguise)
A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 19 mars 1993, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédée dame Anne-Marie Deguise, épouse de M. Albert Blais. Elle demeurait à Giffard, Beaufort. La famille recevra les condoléances au salon de la **Coopérative Funéraire de la Seigneurie 2450, St-Clement Giffard, Beaufort** mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 14h en l'église St-Ignace-de-Loyola, Giffard. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et sa belle-fille: Roland (Edith Dumont), Claire et Hélène; ses petits-enfants: Christian, Mireille (Martin Pouliot), Jocelyne (Alain Beaulieu); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dorval: Emilienne Boissinotte Dorval, Gabrielle Vachon Dorval et Yvette Dorval; de la famille Blais: Germaine Blais Bégin, Romeo (Germaine Murphy), Marguerite (Louis-Philippe Lemire), Claire Veilleux Blais, Gergette Blais Trépanier; sa nièce Hazel Wilkinson; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Que votre sympathie se traduise par un don à la Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec, G1J 1Z4, tel: 649-1414. Pour renseignements: 663-4735.

BOURGAULT (Fernand)
Au CLSC des Trois-Saumons de St-Jean-Port-Joli, le 21 mars 1993, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fernand Bourgault, sculpteur sur bois, époux de dame Carmelle Fournier, fils de feu M. Médard Bourgault et de feu dame Rose Bourgault. Il demeurait à St-Jean-Port-Joli. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié à la maison De La Durantaye & Fils Inc, pour crémation. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **De La Durantaye & Fils Inc, 4, Ch. du Roi Ouest St-Jean-Port-Joli** mercredi, jour des funérailles à compter de 13h. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le mercredi 24 mars à 15h30, en l'église de St-Jean-Port-Joli. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christine (Gérard Michaud), Paul-Yvan (Martine St-Amant), Mario (Jacqueline Lavigne), Jocelyn (Lise Paquette), Viviane (Vital Morin); ses petits-enfants: Israël, Pascale, Guillaume, Gilles, Nicolas, Alain, Mélanie, Jean-Philippe et Marie-Pier; son oncle: Jean-Julien Bourgault; sa tante: Anne-Marie Bourgault; sa belle-mère: Mme Napoléon Fournier; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis (es). Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 598-3093 ou 246-5337.

DÉCÈS
Communiquiez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.



BOIVIN-BROCHU (Laurette)
A Bristol, Pennsylvanie, le 19 mars 1993, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Laurette Boivin-Brochu. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au salon de la

Coopérative Funéraire de la Seigneurie 2450, St-Clement Giffard, Beaufort mardi de 19h à 22h, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 25 mars à 11h en l'église St-Rodrigue de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, belles-filles, petits-enfants, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Que votre sympathie se traduise par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Silery, G1T 1P5. Pour renseignements: 663-4735.



BOURGAULT (Fernand)
Au CLSC des Trois-Saumons de St-Jean-Port-Joli, le 21 mars 1993, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fernand Bourgault, sculpteur sur bois, époux de dame Carmelle Fournier, fils de feu M. Médard Bourgault et de feu dame Rose Bourgault. Il demeurait à St-Jean-Port-Joli. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié à la maison De La Durantaye & Fils Inc, pour crémation. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **De La Durantaye & Fils Inc, 4, Ch. du Roi Ouest St-Jean-Port-Joli** mercredi, jour des funérailles à compter de 13h. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le mercredi 24 mars à 15h30, en l'église de St-Jean-Port-Joli. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christine (Gérard Michaud), Paul-Yvan (Martine St-Amant), Mario (Jacqueline Lavigne), Jocelyn (Lise Paquette), Viviane (Vital Morin); ses petits-enfants: Israël, Pascale, Guillaume, Gilles, Nicolas, Alain, Mélanie, Jean-Philippe et Marie-Pier; son oncle: Jean-Julien Bourgault; sa tante: Anne-Marie Bourgault; sa belle-mère: Mme Napoléon Fournier; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis (es). Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 598-3093 ou 246-5337.

De La Durantaye & Fils Inc, 4, Ch. du Roi Ouest St-Jean-Port-Joli mercredi, jour des funérailles à compter de 13h. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le mercredi 24 mars à 15h30, en l'église de St-Jean-Port-Joli. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christine (Gérard Michaud), Paul-Yvan (Martine St-Amant), Mario (Jacqueline Lavigne), Jocelyn (Lise Paquette), Viviane (Vital Morin); ses petits-enfants: Israël, Pascale, Guillaume, Gilles, Nicolas, Alain, Mélanie, Jean-Philippe et Marie-Pier; son oncle: Jean-Julien Bourgault; sa tante: Anne-Marie Bourgault; sa belle-mère: Mme Napoléon Fournier; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis (es). Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 598-3093 ou 246-5337.

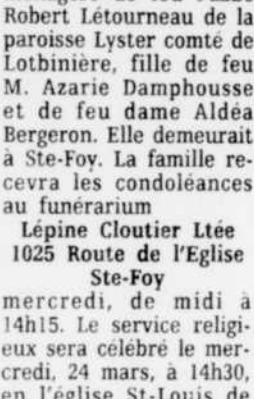
DÉCÈS
Communiquiez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

CÔTE (Jean-Pierre) — Au CHUL, le 21 mars 1993, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Pierre Côte, époux de Mme Barbara Hanrahan, il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier Est Québec.

Un service sera chanté le jeudi 25 mars 1993 à 14h, en l'église St-Benoit-Abbé, 3420, Rochambeau, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille: Andrée (Jean-Guy Brouillette), Michel, Louise, Jean (Marie Lamontagne); ses petits-enfants, ses beaux-frères et belles-sœurs. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation du CHUL, 2705, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, G1V 4G2. Pour renseignements: 529-3371.



DAMPHOUSE (Claire Suzanne)
Un service sera chanté le 3 avril 1993 en l'église Ste-Odile, 210, rue des Chênes Ouest, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses fils: Bruno (France Gagnon) et Jérôme (Christine Fortin); son petit-fils: Antoine; Jacqueline Bélanger, ainsi que de nombreux parents et amis (amies). Pour renseignements: 529-3371.



FALARDEAU (Lionel)
A l'Hôpital Saint-François d'Assise, le 21 mars 1993, à l'âge de 68 ans, est décédé après un long combat, monsieur Lionel Falardeau, époux de dame Rolande Vézina. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au **Parc-Commémoratif La Souveraineté 301 Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Sainte-Foy**. Le service religieux sera célébré le jeudi 25 mars à 14h00, en l'église Sainte-Odile de Québec et, de la au Parc-Commémoratif La Souveraineté. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et ses gendres: Lise (Augustin Bourke), Sylvie (Jean-Guy Picard), Lucie (Robert Roy); ses deux petites filles adorées: Mélissa et Cindy Bourke, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Carmelle (Armand Ferland), Janine (Marc Dufour), Mme Albert Falardeau (Aline Boucher), Mme Henri Falardeau (Lucienne Laplante), Mme Georges Raymond (Irene Vézina), M. et Mme Benoit Vézina (Paula Baillargeon) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et amies. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Silery G1T 1P5 ou par offrandes de messes. Pour informations: 871-2372.



DION (Adrien)
A l'Hôpital St-Sacrement, le 22 mars 1993, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédé M. Adrien Dion, époux de dame Marguerite Lachance. Il demeurait à Québec. Il ne sera exposé. Un service sera chanté en présence du corps le mercredi 24 mars à 14h en l'église St-Sacrement et de la au crématorium St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire **Sylvio Marceau Inc, 224, ouest St-Vallier Québec**. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Alain (sa conjointe Louise Côté), Danielle (Paul Ricard); ses petits-enfants: François et Etienne; sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Bertha Dion (feu Georges Paquet), M. et Mme Raymond Lachance (Marc Ouellet), Mme Aurore Jobin (feu Paul Dion),

FERLAND (Philomène Hébert)
A la Villa St-Isidore, le 22 mars 1993 à l'âge de 84 ans et 3 mois est décédée entourée de l'affection de ses enfants Mme Philomène Hébert, épouse de feu Alfred Ferland. Elle demeurait à la Villa St-Isidore et autrefois à Ste-Marie. La

Mme Germaine Dallaire (feu Paul-Albert Dion); plusieurs neveux et nièces. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 boul. René-Lévesque Ouest, Québec G1S 1S2 (Les formulaires seront disponibles à l'arrière de l'église. Pour renseignements: 522-5212).

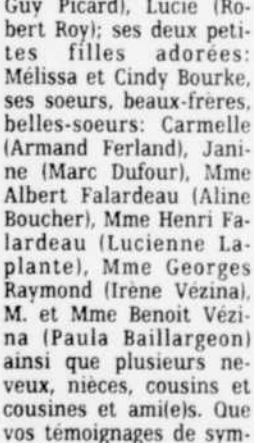


DION (André)
A Québec, le 21 mars 1993, à l'âge de 50 ans, est décédé Monsieur André Dion, il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Vallier Est Québec.

Un service sera chanté le 3 avril 1993 en l'église Ste-Odile, 210, rue des Chênes Ouest, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses fils: Bruno (France Gagnon) et Jérôme (Christine Fortin); son petit-fils: Antoine; Jacqueline Bélanger, ainsi que de nombreux parents et amis (amies). Pour renseignements: 529-3371.



FALARDEAU (Lionel)
A l'Hôpital Saint-François d'Assise, le 21 mars 1993, à l'âge de 68 ans, est décédé après un long combat, monsieur Lionel Falardeau, époux de dame Rolande Vézina. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au **Parc-Commémoratif La Souveraineté 301 Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Sainte-Foy**. Le service religieux sera célébré le jeudi 25 mars à 14h00, en l'église Sainte-Odile de Québec et, de la au Parc-Commémoratif La Souveraineté. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils et ses gendres: Lise (Augustin Bourke), Sylvie (Jean-Guy Picard), Lucie (Robert Roy); ses deux petites filles adorées: Mélissa et Cindy Bourke, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Carmelle (Armand Ferland), Janine (Marc Dufour), Mme Albert Falardeau (Aline Boucher), Mme Henri Falardeau (Lucienne Laplante), Mme Georges Raymond (Irene Vézina), M. et Mme Benoit Vézina (Paula Baillargeon) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et amies. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Silery G1T 1P5 ou par offrandes de messes. Pour informations: 871-2372.



GINGRAS (Antoinette Trudel)
A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 mars 1993, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Antoinette Trudel, épouse de feu M. Paul Gingras. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium **Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy** lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars 1993 à 10h en l'église Notre-Dame-du-Chemin et de la au crématorium Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Louise (Jean-Claude Verret), Michel, Ginette (Marcel Côté), M. Roch Poulin, M. Don Melzer; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Lucien (Gabrielle Lamothé), Fernand (Henriette Malouin), Marie-Claire, Raymond (Marie Bernier), Paul, Mme Gabrielle Larochelle; ainsi

que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies. Pour renseignements: 529-3371.

famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Armand Plante Inc 1130, Notre-Dame Ste-Marie** mardi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, mercredi de 9h à 10h40. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars 1993 à 11 heures en l'église Ste-Marie et de la au crématorium paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, et belles-filles, Noëlla (Laurier Labrecque), Luc (Jeanne-Mance Paquet), Laurent (Rachelle Drouin), Sr. Denise (NDPS), Pierre (Gisèle Forques), Claude (Celine Thivierge), M. L'Abbé André (curé aux paroisses St-Joseph et Notre-Dame de Grâce à Québec), Marie (Michel Forques), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, belles-sœurs: feu Ernest Ferland (Julia Gagnon), feu Philipp Ferland (Beatrice Robitaille), feu Wilfrid (Alcée Béliveau), Marie-Louise Ferland (feu Lorenzo Marcoux), neveux et nièces, cousins et cousines, nombreux amis.

FOURNIER (Aurore Porlier)
A l'Hôpital Christ-Roi, le dimanche 21 mars 1993, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Aurore Porlier, épouse de M. Roger Fournier. Elle demeurait à Beaufort. La famille recevra les condoléances: **Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse 115, 80ème Rue est Charlesbourg** mercredi et jeudi, de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Vendredi, de 11h30 à 13h40. Le service religieux sera célébré le vendredi 26 mars, à 14h, en l'église St-Charles Borromée, et de la au crématorium St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Carmellienne (Louis Rochet), Lise (Yves Gaudreault), Gérard (Jocelyne Collin), Francine (Denis April), Diane (Denis Bouchard); son frère et sa sœur, Yvette, Norbert (Thérèse); ses beaux-frères et belles-sœurs, Lorenzo Fournier (Valérie), Charles-Eugène Fournier (Blaise), Pierrette Fournier (Roland), Noëlla Fournier (Jules), ainsi que plusieurs petits-enfants, une arrière-petite-fille, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 525-6044.



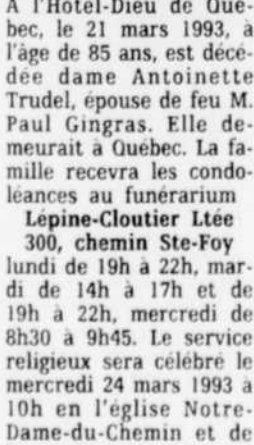
GINGRAS (Antoinette Trudel)
A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 mars 1993, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Antoinette Trudel, épouse de feu M. Paul Gingras. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium **Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy** lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars 1993 à 10h en l'église Notre-Dame-du-Chemin et de la au crématorium Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Louise (Jean-Claude Verret), Michel, Ginette (Marcel Côté), M. Roch Poulin, M. Don Melzer; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Lucien (Gabrielle Lamothé), Fernand (Henriette Malouin), Marie-Claire, Raymond (Marie Bernier), Paul, Mme Gabrielle Larochelle; ainsi

que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies. Pour renseignements: 529-3371.

HINS (Alphonse) — ON aurait du lire: Paul-Emile Parent (feu Thérèse Marcoux), Yvonne Comeau (feu Arthur Marcoux), Sylvain Germain (feu Cécile Marcoux).

LALIBERTE (Pierre) — A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 22 mars 1993, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Pierre Laliberté, fils de feu M. Louis Laliberté et de feu dame Alma Beaudet. Il demeurait à Deschailons. Selon ses volontés, il a été confié au **Parc-Commémoratif La Souveraineté**. Le service religieux sera célébré à une date ultérieure. Il laisse dans le deuil, ses sœurs: Cécile, Geneviève et Pauline; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 871-2372.

LAPOINTE-ROY (Marie-Flore Plante)
A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 21 mars 1993, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédée dame Marie-Flore Plante, épouse en premières noces de feu Wilfrid Lapointe, et en deuxièmes noces de feu Wilfrid Roy de St-Gervais. Le service religieux sera célébré mercredi le 24 mars à 14h30 en l'église St-Gervais, et de la au crématorium paroissial. La famille recevra les condoléances au salon **Edouard Trahan et Fils Inc 30 de la Fabrique St-Gervais** mardi le 23 mars de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, mercredi à compter de 12h. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Claude (Donatienne Laflamme), André (Lucille Camaron), Thérèse, Marcel (Marie-Rose Dumont), Jeannine (feu René Simard), Edgar (Réjeanne Lemieux), Jeanne Mance (Joseph Marceau), Colette (Jean-Guy Isabelle), Gaëtan (Solange Larochelle), Lise (Paul-Emile Roy), Clément (Solange Lapiere), Bertrand (Lise Bechard), Real (Diane Pouliot), ainsi que ses 37 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants; ses frères: Josephat, Gonzague, Clément, Gérard, Wilfrid; ses sœurs: Lucie, Antoinette, Christiane; précédées de Angeline, Jeanne D'Arc, Adrienne et Simone, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces. Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur, enveloppes disponibles au salon. Pour renseignements: 887-3000.



LEFEBVRE (Maurice) — A l'Hôpital Laval, le 22 mars 1993, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédé M. Maurice Lefebvre, époux de dame Jeanne D'Arc Lefebvre. Il demeurait à St-Basile, comté de Portneuf. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Guy Denis & Fils Ltée 527, rue Notre-Dame Portneuf Station** mardi de 19h à 22h, mercredi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 15h, en l'église de Cap-Santé et de la au crématorium. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude, Gérard, Ginette (Gaëtan Allard), Guy (Lina Doucet), Jacques (Carole Lefebvre), Johanne (Eric Duquette), Line (Rosaire Simard), Donald (Nancy Hamelin), Serge, Manon (Robert Pénin) et Alcide Ratté, ses petits-enfants: Martin, Yan, Kevin, Michael, Robert Junior, Frédéric; sa belle-mère: Mme Alfred Lefebvre; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces et amies. Merci spécial au personnel du 5e étage Est de l'hôpital Laval. Veuillez

compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer. Pour renseignements: 268-3575.

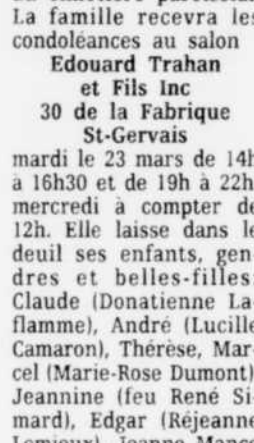
LE MAY (Yvette) — A Québec, le 21 mars 1993, est décédée Yvette Le May. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le mardi 23 mars à 14h30 en l'église Notre-Dame-du-Chemin et de la au crématorium du cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa sœur Françoise (Jean Vallée); ses frères: Jean, Jacques (Madeleine Bernard), Gabriel (Hélène Marchand); ainsi que plusieurs nièces et neveux. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Diabétiques de Québec, 2700, boul. Laurier, Tour Frontenac, suite 403, Ste-Foy, G1V 2L8. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative Funéraire du Plateau 963 des Erables Québec Pour renseignements: 529-0035.

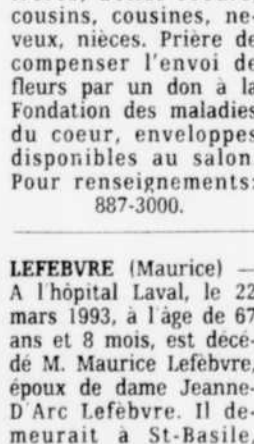
MARCOTTE (Victorin) — A l'Hôpital Général de Québec, le 19 mars 1993, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédé M. Victorin Marcotte, époux en premières noces de feu dame Corinne Galarneau et en secondes noces de dame Jeanne Larose. Il demeurait autrefois à Grondines, comté de Portneuf. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Guy Denis & Fils Ltée 455, rue Principale Grondines** mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 15h en l'église de Grondines et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jocelyne (Jacques Gagnon), Pierre, Gilles (Cécile Paquin), Florent (Suzanne Gareau), Ginette (Alain Michaud), Dyanne (Robert Bélanger); ses petits-enfants: Karine, Mylene, Alexandre, Emilie, Justin, Catherine, Sophie, Mathieu, Guillaume; ses frères: Damien et François; ses sœurs: Irène, Lucille, Carmelle, Martha (André Portelance); ses belles-sœurs: Mme Bernadette Marcotte et Mme Angèle Galarneau Marcotte; de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Cloutier: Jacques, Diane, Roland, Réjeanne et leurs enfants. Pour renseignements: 268-8584.



MOISAN (Lucien)
A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 mars 1993, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Lucien Moisan, époux de feu dame Féronia Robitaille. Il demeurait à Beaufort. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beaufort** mercredi jour des funérailles de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 14h en l'église de Ste-Georgette, Beaufort (rue de l'Education), et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: André (Louise Dubé) et Lisette; ses frères: Léo (Laura Nadeau), Adrien (Jeanette Robitaille), Paul (Louise) et Georges (Anne-Marie Robitaille); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Luciana Gaudin, M. Albert Robitaille (Jeannine Brown); son petit-fils Eric; ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis (es). Pour renseignements: 661-9223.



PARADIS (Roland)
A l'hôpital Laval, le 21 mars 1993, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Roland Paradis, époux de dame Véronique Drolet. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, le mercredi, 24 mars, à 15h, en l'église Ste-Geneviève, 3180, rue D'Amour, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles: Marthe (Pierre Dumas) et Andrée J. (Bob Hunter), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jeanette (Charles-Henri Gagné), Marcelle (Rosaire Boucher), Diane P. Jobin, Conrad (Pierrette Gagné), Madeleine P. Fiset, Denise Leblanc Paradis, Jean-Louis (Madeleine Latulippe), Mariette (Claude Labrosse), Florence Martel Drolet, Lucie Drolet (Roland Bouchard), Eugène Drolet (Suzanne Frenette), Paul Drolet (Janine Galarneau), Gemma Drolet Martel, Fernand Drolet (Rachel Cantin), Carmel Drolet (Constantin Dudas), Marguerite Drolet Brown et Jeannine Grenier Drolet; ainsi que de nombreux neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la



Coopérative Funéraire du Plateau 963 des Erables Québec Pour renseignements: 529-0035.

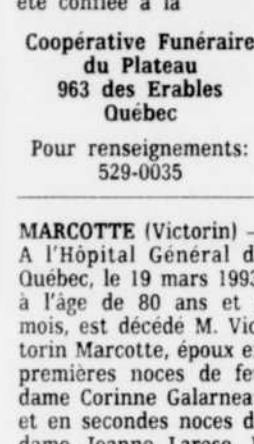
PARENT (Georges) — A Centre d'accueil N.D.P., Ste-Marie de Beauce, le 22 mars 1993, à l'âge de 91 ans 10 mois, est décédé M. Georges Parent, époux de dame Marie Lemieux. Il demeurait au Centre d'accueil et autrefois de St-Bernard. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé, un service sera chanté en présence du défunt le mercredi 24 mars à 11h en l'église de St-Bernard et de la au cimetière paroissial. Direction des funérailles **Edgar Mercier & Fils Inc. Ste-Marie Beauce** Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Marcel (Gisèle Lemieux), Juliette (Alphonse Grenier), Marie-Claire (Jean-Claude Lemieux), Adrien (Fernande Morin), Laurette (Marthe Lemieux) et Jules, 21 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants, ses sœurs: Beatrice (Philippe Planter), Bernadette (feu Amedée Tanguay), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs des familles Parent et Lemieux. Pour renseignements: 387-2000.

PERRON (Germaine Blouin)
A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 mars 1993, à l'âge de 93 ans, est décédée M. Lucien Moisan, époux de feu dame Féronia Robitaille. Il demeurait à Beaufort. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beaufort** mercredi jour des funérailles de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 14h en l'église de Ste-Georgette, Beaufort (rue de l'Education), et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: André (Louise Dubé) et Lisette; ses frères: Léo (Laura Nadeau), Adrien (Jeanette Robitaille), Paul (Louise) et Georges (Anne-Marie Robitaille); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Luciana Gaudin, M. Albert Robitaille (Jeannine Brown); son petit-fils Eric; ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis (es). Pour renseignements: 661-9223.

PARADIS (Roland)
A l'hôpital Laval, le 21 mars 1993, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Roland Paradis, époux de dame Véronique Drolet. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, le mercredi, 24 mars, à 15h, en l'église Ste-Geneviève, 3180, rue D'Amour, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles: Marthe (Pierre Dumas) et Andrée J. (Bob Hunter), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jeanette (Charles-Henri Gagné), Marcelle (Rosaire Boucher), Diane P. Jobin, Conrad (Pierrette Gagné), Madeleine P. Fiset, Denise Leblanc Paradis, Jean-Louis (Madeleine Latulippe), Mariette (Claude Labrosse), Florence Martel Drolet, Lucie Drolet (Roland Bouchard), Eugène Drolet (Suzanne Frenette), Paul Drolet (Janine Galarneau), Gemma Drolet Martel, Fernand Drolet (Rachel Cantin), Carmel Drolet (Constantin Dudas), Marguerite Drolet Brown et Jeannine Grenier Drolet; ainsi que de nombreux neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative Funéraire du Plateau 963 des Erables Québec Pour renseignements: 529-0035.

MARCOTTE (Victorin) — A l'Hôpital Général de Québec, le 19 mars 1993, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédé M. Victorin Marcotte, époux en premières noces de feu dame Corinne Galarneau et en secondes noces de dame Jeanne Larose. Il demeurait autrefois à Grondines, comté de Portneuf. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Guy Denis & Fils Ltée 455, rue Principale Grondines** mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 15h en l'église de Grondines et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jocelyne (Jacques Gagnon), Pierre, Gilles (Cécile Paquin), Florent (Suzanne Gareau), Ginette (Alain Michaud), Dyanne (Robert Bélanger); ses petits-enfants: Karine, Mylene, Alexandre, Emilie, Justin, Catherine, Sophie, Mathieu, Guillaume; ses frères: Damien et François; ses sœurs: Irène, Lucille, Carmelle, Martha (André Portelance); ses belles-sœurs: Mme Bernadette Marcotte et Mme Angèle Galarneau Marcotte; de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Cloutier: Jacques, Diane, Roland, Réjeanne et leurs enfants. Pour renseignements: 268-8584.



MOISAN (Lucien)
A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 mars 1993, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Lucien Moisan, époux de feu dame Féronia Robitaille. Il demeurait à Beaufort. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beaufort** mercredi jour des funérailles de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 14h en l'église de Ste-Georgette, Beaufort (rue de l'Education), et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: André (Louise Dubé) et Lisette; ses frères: Léo

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉCÈS

VERRET (Marie-Jeanne née Bédard)



A la merveilleuse Maison Michel Sarrazin, le 21 mars 1993, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Bédard, épouse de feu Elzéar Verret. Elle demeurait à Notre-Dame-des-Laurentides. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
6450, Henri-Bourassa
mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 mars à 14h en l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de la au.

Parc-Commemoratif La Souvenance

Selon ses volontés, les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière Notre-Dame-des-Laurentides. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Gilbert, Monique (André Courteau), Gaston (Lisette Houle), Suzanne, Jean-Pierre (Alexandrine Dufour), Ghislaine (Pierre Vézina), Julieanne (Sandor Tarczali), Gaétan, Jean-Louis, Micheline (Raymond Morel), Réjean (Céline Parent), Nicole (Pierre Neveu), Diane (Alain Guay); ses 15 petits-enfants et ses 6 arrière-petits-enfants, ses

frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Albertine Plamondon Bédard, Sr Imelda Bédard s.c.q., Philippe Bédard (feu Yvonne Rhéaume), Gertrude Bédard Verret, Lucien Bédard (Juliette Rhéaume), Sr Louise Verret s.c.i.m., Mme Gertrude Verret Simonneau, Marcelle Verret Lépine, Juliette (Robert Lepire), Laurent (Cécile Nadeau), Magella (Jacqueline Pélissier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Que toute offrande se traduise par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, C.P. 392, Sillery (Québec), G1T 2R5. Pour renseignements: 871-2372.

720 REMERCIEMENTS

BROCHU (Michel)



Madame Carmen Brochu, Karine et Anik Brochu et leur mère Lucille Lévesque, ses sœurs Marie et Denyse, leurs conjoints et leurs enfants, ainsi que son amie Sandra vous remercient sincèrement pour toutes les marques de sympathie et d'amitié qui nous ont été témoignées lors du décès de Michel Brochu, le 23 février 1993. Il nous a laissé le souvenir d'un homme aimant la vie, le soleil, les plaisirs qu'il trouvait dans le sport et

les rencontres sociales. Sa vie a été de faire les choses en vitesse en ne voulant perdre aucun instant et il nous a quittés de la même façon. Il est maintenant installé dans la capitale principale, là où, nous espérons, il n'y a aucun nuage. Salut Michel, nous pensons à toi, veille sur nous tous. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DURAND (Patrick) — Mme Germaine Morin Durand et les enfants, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Patrick Durand, survenu le 23 février 1993, soit par offrandes de messes, cartes de sympathie, affluences de prières, fleurs, visites et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

MARTEL (Eugénie Bordeleau)



Le samedi 27 mars 1993 à 19h en l'église St-Jean-Baptiste de Donnacona (Les Ecureuils), sera chantée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Eugénie Bordeleau Martel. Merci aux parents et amis qui se

joindront à nous pour cette célébration.

740 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. F.C.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.V.L.

REMERCIEMENTS à St-Jude et St-Antoine pour

favor obtenue avec promesse de publier. C.M.

765 MONUMENTS

SINCERES remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue avec promesse de publier. F.F.

LE SOLEIL, publication quotidienne, fondée en 1888, est imprimée au 390, rue Saint-Vallier Est, Québec G1K 7J6, par LE SOLEIL (Division de Groupe Unimédia) qui en est l'éditeur. "Envoyez votre contribution - Enregistrement numéro 1206". Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

GRANIT J.D. INC.
1105 ST-VALLIER O. QUÉBEC (Pres du cimetière), 527-9654

THERIAULT & FILS
716, 1ère Avenue, Québec 524-1561

Appel d'offres

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La Société d'habitation du Québec demande des soumissions pour la fourniture de biens suivants:

Projet	Description	Livraison
HA3022	Chauffe-eau (environ 70)	Ville St-Laurent
HA3024	Appareils sanitaires et robinetterie (pour env. 95 bâtiments)	Ville St-Laurent
HA3079	Filerie de bâtiment (pour environ 95 bâtiments)	Ville St-Laurent
HA3942	Bardeaux d'asphalte et produits connexes (environ 1300 toises)	Ville St-Laurent

Pour renseignements: Jean-Pierre Thérien - Tél.: (418) 646-7842.

Clôture des soumissions: 7 avril 1993 à 15h00.

Prix du document: 20,00\$ (TPS et TVG incluses) non remboursable, en argent comptant ou sous forme de chèque visé ou mandat à l'ordre de Société d'habitation du Québec.

Les conditions d'appel d'offre sont disponibles à:

Société d'habitation du Québec
Habitation autochtone
1039, de la Chevrotière
Edifice Marie-Guyart - 26e étage
Québec, (Québec)
M. Jean-Marie Garneau - Tél.: (418) 646-7841

La Société se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions, doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Programme d'obligation contractuelle - Egalité dans l'emploi:

Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou détenir une attestation de l'engagement à cet effet émise par le ministre des Approvisionnements et Services du Québec.

De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir une attestation à l'effet qu'il s'est engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-traitant d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-traitant ayant plus de cent (100) employés.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Me JEAN-LUC LESAGE, avocat

Canada Québec

Québec

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

A moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

A moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-traitant d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-traitant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUEBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

MONTREAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1er étage
Montreal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre, Georges Lalonde

C Contrat no 1207-93-0109 — Construction et réfection d'éléments de sécurité sur les routes 132, 232, 234 et 297, dans les municipalités de Saint-Fabien, Amqui, Sayabec, Val-Bélair, Saint-Amand, Saint-Amand-de-Mercier, Saint-Gabriel, Baie-des-Sables et Saint-Damase, M.R.C. Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et Matane, circonscriptions électorales de Rimouski, Matapédia et Matane. Longueur de 1,79 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 24 600 \$ ou chèque visé: 12 300 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUEBEC prendra fin le jeudi, 15 avril 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 2093-93-0104 — Élargissement de l'accotement et pose de glissières de sécurité, sur la route 169, dans la municipalité de Lac-a-la-Croix, M.R.C. Lac-Saint-Jean Est, circonscription électorale de Lac-Saint-Jean. Longueur de 0,54 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 18 000 \$ ou chèque visé: 9 000 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUEBEC prendra fin le mardi, 6 avril 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 3222-93-0107 — Élargissement des accotements, remplacement et la pose de glissières de sécurité à divers endroits sur les routes 204 et 277, dans diverses municipalités, M.R.C. Les Etchemins, circonscription électorale de Bellechasse. Longueur de 1 877 mètres.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 14 000 \$ ou chèque visé: 7 000 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUEBEC prendra fin le mardi, 6 avril 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6256-93-0903 — Réfection de la chaussée, de la bande centrale, de l'éclairage routier, de la signalisation et des structures sur la route 132, dans les municipalités de La Prairie et Brossard villes, M.R.C. Roussillon et Champlain, circonscriptions électorales de La Prairie et La Pinière. Longueur de 2,6 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 715 000 \$ ou chèque visé: 357 500 \$

Coût du dossier: 100 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 21 avril 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6365-93-0901 — Construction de l'autoroute 440, soit des travaux de terrassement, structure de chaussée, revêtement souple, revêtement en béton de ciment, éclairage routier, deux structures au-dessus du boulevard industriel, signalisation et l'aménagement paysager ainsi que divers travaux, dans la municipalité de Laval, M.R.C. Laval, circonscription électorale de Vimont. Longueur de 2,5 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 754 000 \$ ou chèque visé: 377 000 \$

Coût du dossier: 100 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 28 avril 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6474-93-0202 — Réparation et renforcement d'un pont acier-bois situé sur le chemin de Montfort, dans la municipalité de Wentworth-Nord, M.R.C. Les Pays-d'en-Haut, circonscription électorale d'Argenteuil.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 7 400 \$ ou chèque visé: 3 700 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 7 avril 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

HOROSCOPE

MARDI 23 MARS

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril
Des problèmes d'argent inévitables. Ne comptez pas trop sur vos proches parents pour vous venir en aide. Vous serez sans doute obligé de vous tirer tout seul de ce mauvais pas.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai
Vie affective et familiale très harmonieuse. Vous resserez des liens qui vous unissent à votre famille. Sur le plan financier par contre, vous ne verrez pas encore la fin de vos ennuis. Gardez-vous de faire des promesses imprudentes.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin
Calme relatif sur le plan professionnel. Ne vous y fiez pas. Bientôt, vous devrez confier de nouvelles responsabilités. Pas d'engagements financiers déraisonnables! Vous avez présentement des idées de grandeur sans rapport avec vos moyens actuels.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet
Ne lâchez pas la proie pour l'ombre. Votre compagnie ou votre compagnon actuel mérite-t-il que vous l'abandonnez pour suivre un rêve chimérique? Au plan professionnel, votre valeur personnelle sera reconnue. Ne rejetez pourtant pas les suggestions de vos proches qui cherchent seulement à vous aider.

LION

du 23 juillet au 23 août
«Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt». Voilà un adage à retenir. Aujourd'hui, vous pourrez accomplir de grandes choses. Et sans l'aide de personne. Avec un peu de jockey, vous vous jouerez de problèmes pratiques concernant votre foyer.

VIERGE

du 24 août au 22 septembre
Une mise au point devra sans doute être faite aujourd'hui entre vous et la personne chère. Tournez-vous davantage vers les liens affectifs qui vous unissent à votre famille. De toute façon, vous aurez de la difficulté à rester seul.

BALANCE

du 23 septembre au 23 octobre
Vous êtes plus vif et décidé qu'hier. Cependant, les projets que vous avez mis sur pied ces derniers temps, en ce qui concerne la rénovation, décoration de votre domicile, se dérouleront comme prévu.

SCORPION

du 24 octobre au 22 novembre
Au travail, vous reprenez peu à peu le temps perdu, mais le travail accumulé continu d'être imposant. Vous n'arrivez pas encore à vous concentrer complètement sur ce que vous faites. Un collègue pourrait vous aider à gagner du temps. Ne rejetez pas les offres sincères.

SAGITTAIRE

du 23 novembre au 21 décembre
Évitez d'afficher trop de hâte face aux autres, qu'il s'agisse d'une affaire ou d'un emploi. Malgré les bénéfices qu'on fait miroiter, assurez-vous que les clauses sont bien claires et complètes dans le contrat éventuel que l'on vous soumettra. Ne restez pas impassible, de glace, surtout envers vos proches.

CAPRICORNE

du 22 décembre au 20 janvier
Aujourd'hui d'excellentes relations sur le plan intellectuel et philosophique ne manquent pas de cimenter l'aide que l'on peut s'apporter mutuellement dans la vie professionnelle. Profitez de votre attirance pour les recherches d'ordre spirituel pour élever le niveau de vos conversations, pour les prochains jours et avec le plus de gens possible. Organisez des digestifs sensibles.

LE BRIDGE CONTRAT

© Ésmédia NO 290

BONNE DISTRIBUTION

Au bridge, il y a les points d'honneur et les points de distribution. Lorsqu'on joue un contrat en couleur, les points de distribution sont aussi importants que les points d'honneur. La donne d'aujourd'hui a été jouée lors d'une compétition hebdomadaire au club de bridge de Charlesbourg et illustre bien cet énoncé.

Donn.: Nord

Vuln.: Tous

♠ A x x x

♥ A V 9 x x x

♦ x x

♣ x

N

O

E

S

♠ x x

♥ R x

♦ D x x x x

♣ R 10 x x

♠ x

♥ D x x x

♦ A V

♣ A V x x x x

Ouest

Nord

Est

Sud

3 ♠

4 ♥

6 ♣

Fin

Commentaires sur les enchères:

Nord, avec un jeu pauvre en points d'honneur (9 points), décide tout de même d'ouvrir les enchères. Sa pauvreté en points d'honneur est compensée par ses points de distribution et par le fait qu'il possède les couleurs majeures. Par la suite, Sud gage 2 SA (conventionnel). Cette enchère indique une main avec une équivalence d'ouverture, un support à quatre cartes ou plus en cœur et demande si l'ouverture possède une chicane ou un singleton dans une autre couleur. L'enchère de trois piques par Ouest est naturelle. Nord décide d'indiquer son singleton en trèfle en gageant quatre trèfles. Sud, qui avait déjà indiqué son support en cœur par son enchère à 2 SA, gage quatre carreaux (cue-bid) pour montrer son intérêt pour le chelem. Nord accepte l'invitation au chelem et gage 6 coeurs. Nous voilà rendu au chelem avec 21 points d'honneur dans les deux mains.

Entame: Petit pique.

L'entame avec un petit pique est gagnée par notre déclarant avec son as. Le retour trèfle est gagné avec l'as du roi, suivi d'un petit trèfle coupé par notre déclarant. Un petit pique est coupé au mort et notre déclarant persiste en trèfle et Ouest coupe avec son die de cœur au cas où son partenaire aurait V-9-x en cœur. Notre déclarant surcoupe avec le valet et revient pique. La suite est sans histoire, notre déclarant coupe au mort. La suite est sans histoire, notre déclarant peut établir un trèfle pour la défausse de son carreau perdant et le tour est joué. Le contrat est réussi pour tous les «match-points».

Jacques LALIBERTÉ

Filière de 5 milliards \$ de cocaïne démantelée

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale du Canada (GRC), la police de la Communauté urbaine de Montréal et le Drug Enforcement Agency (DEA) des États-Unis ont annoncé, hier, qu'il venait de mettre au jour un présumé complot visant l'importation au Canada de 10 000 kilos de cocaïne d'une valeur de 5 milliards \$ sur le marché clandestin.

Trois individus ont été arrêtés relativement à cette affaire, William «Billy» McAllister, 50 ans, dont le nom a déjà été associé au «gang de l'Ouest», à Montréal, Paul Larue, 39 ans, d'Ascot, en Estrie, et Ashley Castaneda, 27 ans, un Montréalais d'origine colombienne.

L'enquête avait été instituée il y a dix mois par le Drug Enforcement Agency de Jacksonville, en Floride.

La police a révélé que McAllister avait été arrêté dimanche matin à son domicile de Mont-Rolland, dans les Laurentides.

Larue et Castaneda, un Colombien d'origine, ont été appréhendés quelques minutes plus tard au restaurant Denny's, de Burlington, au Vermont.

Selon le sergent Guy Quintal, de la GRC, et le lieutenant Kevin McGarr, du SPCUM, la drogue devait passer de Jacksonville à Montréal en plusieurs arrivages mensuels d'environ 1000 kilos.

En vertu de l'entente qui serait intervenue entre les suspects et un agent double de la DEA, qui se faisait passer pour un émissaire

d'un cartel de la drogue colombienne, les 300 premiers kilos de cocaïne devaient parvenir à Montréal par camion, hier.

Au cours des tractations des derniers dix mois, le clan montréalais aurait versé une somme de 875 000 \$ en guise de dépôt.

Dimanche matin, vers 7 h 30, l'agent double a cueilli Paul Larue à Sutton, au Québec, et l'a conduit à Burlington où ils allaient rejoindre Castaneda et un gros bonnet du cartel colombien pour finaliser l'affaire.

Évidemment, le Colombien n'existait pas et n'est jamais venu au rendez-vous. Larue et Castaneda ont été arrêtés par des policiers du DEA de Burlington.

Presque au même moment, McAllister était coincé à Mont-Rolland.

Les États-Unis ont demandé l'extradition de William McAllister. Lui, Larue et Castaneda sont passibles de dix sentences de prison à vie s'ils sont reconnus coupables.

D'après les enquêteurs, la drogue était destinée au marché new-yorkais.

En Bref

Le sculpteur Fernand Bourgault disparaît

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le sculpteur sur bois Fernand Bourgault, est décédé hier à l'âge de 61 ans. Fils du célèbre Médard Bourgault, et descendant de la lignée des artistes qui ont fait la réputation de Saint-Jean-Port-Joli, il est décédé au CLSC des Trois-Saumons. Lui survivent son épouse, Carmelle Fournier, et ses cinq enfants.

Boul. Talbot: les freins du camion étaient défectueux

QUEBEC — Huit des 16 roues du camion-remorque ayant causé l'accident mortel du boulevard Talbot, la semaine dernière, étaient dotées de freins souffrant «d'anomalies», ou inefficaces. C'est ce qu'ont conclu la Sûreté du Québec et la Société de l'assurance automobile, qui réclament toutefois, avant d'aller plus loin, l'expertise d'une firme privée d'ingénieurs. À la Sûreté du Québec, on ne s'avance pas davantage pour l'instant: on dit par exemple ignorer la vitesse à laquelle roulait le camion-remorque de la compagnie Laidlaw — l'appareil qui se trouvait à bord, et sert à recueillir cette information, a été envoyé à Toronto pour analyse.

Procès pour deux amérindiens soupçonnés de meurtre

Hippodrome de Québec

Trois conducteurs sous enquête

QUÉBEC — La Commission des courses de chevaux du Québec mène actuellement une enquête sur trois conducteurs de l'Hippodrome de Québec soupçonnés d'avoir influencé directement le résultat de quelques épreuves en accélérant ou ralentissant la vitesse de leurs bêtes.

par FRANÇOIS RATTE
LE SOLEIL

Ce n'est pas la première fois que l'on entendait parler de cette histoire hier à l'Hippodrome si on se fie à toutes les rumeurs qui ont circulé dans le milieu des courses sous harnais au cours de la journée. C'est une cassette-audio, expédiée à la direction de la Régie provinciale des courses il y a plusieurs semaines (on parle même de l'automne dernier), qui est à l'origine de l'enquête qui devrait s'étendre pendant une dizaine de jours.

Le tout aurait débuté il y a

quelques mois lorsque l'individu qui a envoyé la cassette à Montréal aurait fait part de ses intentions d'acheter un cheval à un entraîneur de la piste de courses de Québec.

Après quelques jours de négociations, l'entraîneur et l'individu intéressé à acheter un cheval sont parvenus à s'entendre sur le choix d'une bête en particulier, mais ils ont toutefois eu de la difficulté à conclure un marché puisque le client trouvait le prix trop élevé.

C'est la réplique que l'entraîneur lui a servie qui se retrouve sur la cassette-audio que le client a envoyée à la Régie des courses à

Montréal. Ne se doutant pas que la conversation était enregistrée, l'entraîneur aurait déclaré au client de « ne pas s'en faire avec la somme à payer puisque nous sommes trois à mener la piste de courses à Québec. On va s'arranger pour que tu le payes en peu de temps ton cheval ».

L'homme aurait fait deux copies de la cassette originale et il

semble que plusieurs personnes du milieu des courses sous harnais à Québec l'aient déjà écouté et soient bien au courant du dossier au point de connaître l'identité des trois conducteurs sous enquête. Outre la cassette, qui se trouve maintenant à Montréal, une copie se trouverait entre les mains de la direction de l'Hippodrome tandis que l'homme aurait conservé la troisième.

La défense revient à la charge au procès des 4 Marines américains

QUÉBEC — La défense est revenue à la charge, hier, en présentant une deuxième requête préliminaire au procès des quatre Marines américains accusés d'agression sexuelle sur une jeune Québécoise de 12 ans.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le geste des quatre avocats de la défense faisait suite au rejet par le juge Maximilien Polak d'une première requête pour arrêt des procédures. Le juge reprenait ainsi en substance une décision déjà rendue par le juge Mark Dubé, dont il a dû prendre la relève dans le procès pour cause de maladie de ce dernier.

La requête d'hier visant à faire déclarer inopérant un article du Code criminel a été plaidée toute la matinée par Me Claude Gagnon et Me Jean Asselin, au nom de leurs deux collègues, Me Serge Goulet et Me Michel Roberge. Quand fut venu son tour de répliquer, en après-midi, le procureur de la Couronne, Me René Verret, a toutefois déclaré ne pas être en mesure de plaider.

Soulignant que la requête soulève des points très complexes et sérieux pour lesquels il n'existe pas de précédent, le procureur a amèrement reproché à ses collègues de ne lui avoir signifié leur document que vendredi dernier. Il s'agit d'une brique d'une épaisseur d'environ trois pouces, ce qui, en soi, ne signifie rien, a fait remarquer le juge Polak.

La poursuite n'en a pas moins obtenu un ajournement jusqu'à cet après-midi bien que Me Verret a dit douter d'être alors prêt à plaider. Du même souffle, il rappelait au juge Polak que, depuis la présumée commission du crime, en août 1991, la poursuite n'a jamais demandé de remise. Le long délai serait plutôt attribuable aux demandes de remise de la défense ainsi qu'à la maladie du premier juge à qui le dossier avait été confié.

Article contesté

Dans la requête présentée hier, la défense vise à faire déclarer inopérant l'article du Code criminel qui empêche de fonder la défense sur le consentement de la présumée victime. L'article en question prévoit en effet qu'une plaignante de moins de 14 ans ne peut consentir à avoir une relation sexuelle.

En guise d'incongruité de la loi, Me Gagnon a indiqué qu'au Québec, une adolescente de 12 ou 13 ans peut se marier, en conformité avec le Code civil. Or, le Code criminel fait théoriquement en sorte, lui, que l'époux pourrait être accusé puisque le consentement de sa femme pour avoir des relations sexuelles n'est pas valide.

Dans un second temps, la requête de la défense s'attaque à un autre paragraphe du même article, qui exclut comme moyen de défense le fait de croire que la plaignante a au moins 14 ans, à moins d'avoir pris toutes les mesures pour s'en assurer. Parce que le fardeau de la preuve repose alors sur la défense, les avocats des Marines prétendent que la situation vient en contradiction avec la Charte canadienne des droits et libertés. Celle-ci, évidemment, prévoit qu'il suffit à l'accusé de soulever un doute raisonnable quant à sa culpabilité, et le fardeau de la démonstration hors de tout doute raisonnable incombe à la poursuite.

CAMP du PATRO ROC-AMADOUR
Saint-Pierre, île d'Orléans
ENFANTS et ADOLESCENTS de 6 à 14 ans

Pour des VACANCES
au goût des jeunes d'aujourd'hui
Une durée de 7 ou 14 jours

CAMP D'ÉTÉ SPÉCIALISÉ
• Activités plein-air :
hébertisme, camping, natation, tir à l'arc, etc.
• Initiation au théâtre
• Improvisation
• Cinéma sur vidéo

NOUVEAUTÉS 93
Camp pour personnes handicapées intellectuelles ou physiques
Camp pré-scolaire du 16 au 20 août

Secrétariat du camp
PATRO ROC-AMADOUR
2301, 1^{re} Avenue
Québec (Québec)
G1L 3M9
529-4996

CAMP DE JOUR DU LUNDI AU VENDREDI 9h à 15h30
Possibilité de garder avant et après les activités
À 2 minutes du Centre 2301, 1^{re} Avenue
Pour moins de \$5 par jour

• Une animation de qualité
• Une expérience communautaire enrichissante
• Des activités culturelles, sportives et de plein air au cœur d'une programmation équilibrée

529-4996



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la ville de Longueuil
Comité de Taillon
Appel d'offres no : 0134-30-03-41-3D

Fourniture et installation d'un ventilateur, de conduits d'aération, de cônes de vélocité et autres accessoires afin de réduire les odeurs à la sortie des cheminées d'un poste de pompage existant.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Consultants Gest-Eau Inc., 67, rue Sainte-Élisabeth, Longueuil (Québec) J4H 1J3. Tél. : (514) 670-1810.

PRIX : 50,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Consultants Gest-Eau Inc. ; Ass. de la construction de Montréal et de Québec ; ACRGTQ de Québec et de Montréal.

OUVREMENT DES SOUMISSIONS : Bureau des Consultants Gest-Eau Inc. ; a/s M. Gilles Pineault, ing., Ph.D. et directeur général, 67, rue Sainte-Élisabeth, Longueuil (Québec) J4H 1J3. Le mardi 06 avril 1993 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION : MONTANT : 4 000,00 \$

FORME : Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS : Monsieur Gérald Armand - Tél. : (514) 670-1810.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-23-03-93

VOUS CHERCHEZ UNE MINI-FOURGONNETTE? OPTEZ POUR LE LEADER MONDIAL

LA RAISON? CHRYSLER A VENDU PLUS DE 3 MILLIONS D'AUTOBEAUCOUP, SOIT BIEN PLUS QUE FORD ET GM ENSEMBLE!

ANNÉE	VENTES AU CANADA
1992	60 029
1991	53 437
1990	40 801



LA DODGE CARAVAN ET LA PLYMOUTH VOYAGER 1993.
QUAND ON PARLE DE VALEUR, PERSONNE NE BAT CHRYSLER. PERSONNE.

- ✓ Coussin de sécurité gonflable, côté conducteur
- ✓ Sièges pour 7 passagers
- ✓ Climatiseur

- ✓ Boîte automatique
- ✓ Moteur V6 de 3,0 litres
- ✓ Traction avant
- ✓ Porte-bagages

- ✓ Radio AM/FM stéréo
- ✓ Groupe d'éclairage
- ✓ Construite au Canada

16 493 \$*

Taxe sur le climatiseur incluse. Transport : 675 \$ en sus.

330 \$**
par mois (location)

Terme de 48 mois et
aucun versement initial



Merci!

GRÂCE À VOUS, NOUS SOMMES NUMÉRO 1, ANNÉE APRÈS ANNÉE, DEPUIS 10 ANS.

* Rabais du fabricant inclus. Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus.

** Tarif mensuel établi d'après le P.D.S.F. d'un modèle 1993. Terme de 48 mois, sans versement initial. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 000 km, au taux de 6 c le km.

Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire. Certains équipements peuvent être offerts en option.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION